



HAL
open science

Le centre-est de la Gaule : stations routières et groupements de bord de voie

Pierre Nouvel, Loïc Gaëtan, Martine Joly, Stéphane Venault, Benoît Vinot-Battistoni

► To cite this version:

Pierre Nouvel, Loïc Gaëtan, Martine Joly, Stéphane Venault, Benoît Vinot-Battistoni. Le centre-est de la Gaule : stations routières et groupements de bord de voie. Gallia - Archéologie des Gaules, 2016, Stations routières en Gaule romaine, 73 (1), pp.275-295. 10.4000/gallia.630 . hal-01503705

HAL Id: hal-01503705

<https://hal.science/hal-01503705>

Submitted on 14 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le centre-est de la Gaule

Stations routières et groupements de bord de voie

Pierre NOUVEL, Loïc GAËTAN, Martine JOLY, Stéphane VENAULT
avec la collaboration de Benoît VINOT-BATTISTONI

Mots-clés. Voies romaines, habitats groupés antiques, relais routiers, praetorium.

Résumé. Les résultats d'un Projet collectif de recherche portant sur les habitats groupés du centre-est de la Gaule ont permis d'y reconsidérer la question des agglomérations modestes, plus particulièrement des groupements de bord de voie. L'apport conjoint de la prospection aérienne et des fouilles préventives a permis de constituer un corpus assez consistant, qui permet de discuter des conditions et de la chronologie de leur émergence, mais aussi

de leur organisation et de leurs fonctions. Nés de la route, plus particulièrement de la mise en place de nouvelles voies complétant le réseau préexistant à partir de l'époque d'Auguste, ces sites associent des fonctions économiques de service et de production tout en permettant l'accueil des voyageurs. Si quelques auberges ont été reconnues, ce sont surtout les bâtiments d'accueil officiels qui attirent l'attention, puisque plusieurs ont été récemment identifiés, plus particulièrement à Saint-Moré (Yonne) et à Langres/Freudenberg (Haute-Marne)

The central-eastern Gaul. Relay stations and complexes

Keywords. Roman roads, Antique grouped habitats, roadhouses, praetorium.

Abstract. The findings of a collective research programme concerning grouped habitats in Central-Eastern Gaul have led to a reassessment of these modest settlements, in particular roadside settlements. Aerial surveys and preventive digs have jointly contributed to a significant corpus, enabling the conditions and chronology of their emergence to be explored, together with their organisation and functions. Built at the same time as the roads,

in particular the new routes that were added to the pre-existing network from the Augustan era, these sites combine the economic functions of service and production while also enabling the accommodation of travellers. Although several hostels have been identified, it is the official reception buildings that attract attention here, many having been recently identified, notably in Saint-Moré (Yonne) and Langres/Freudenberg (Haute-Marne).

Translation: Anna NEMANIC

Le développement d'un Projet collectif de recherche sur les « agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale » (S. Venault / P. Nouvel coord.) a largement contribué à réévaluer la question du fait urbain dans le centre-est de la Gaule. Cette enquête s'est étendue à l'ensemble des sites qui n'entraient pas dans la catégorie des établissements ruraux isolés, depuis le hameau jusqu'à la capitale de cité, ce qui correspond à peu près à la définition actuelle de l'habitat groupé. Ce sont au total 242 sites de ce type, supposés ou confirmés, qui ont été répertoriés dans cette zone (Nouvel *et al.* 2015b). Sans aller plus loin dans leur hiérarchisation, il s'agit de 5 capitales de cités (Autun [Saône-et-Loire], Besançon [Doubs], Langres [Haute-Marne], Sens [Yonne] et Troyes [Aube]), de 53 agglomérations d'origine laténienne aux caractères urbains généralement bien affirmés (Nouvel *et al.* à paraître), auxquelles

il faut ajouter 5 agglomérations créées autour d'un sanctuaire thermal. À côté de ces agglomérations somme toute assez bien reconnues, 117 autres sites correspondent à des établissements de faible superficie, situés le long d'axes routiers majeurs, et fondés postérieurement à la Conquête. Enfin, on recense 52 sites trop mal documentés pour entrer dans une catégorie plutôt qu'une autre (fig. 1). Le réseau ainsi révélé paraît relativement homogène, mais le nombre de nouvelles découvertes (entre 3 et 10) faites chaque année depuis 2009 par le moyen de prospections aériennes ou de fouilles préventives laisse à penser qu'il ne s'agit là que d'une vision partielle de la réalité du Haut-Empire. Si les capitales de cités et les agglomérations secondaires majeures étaient déjà largement documentées, le croisement des données issues de l'archéologie préventive et des prospections aériennes à grande échelle a surtout

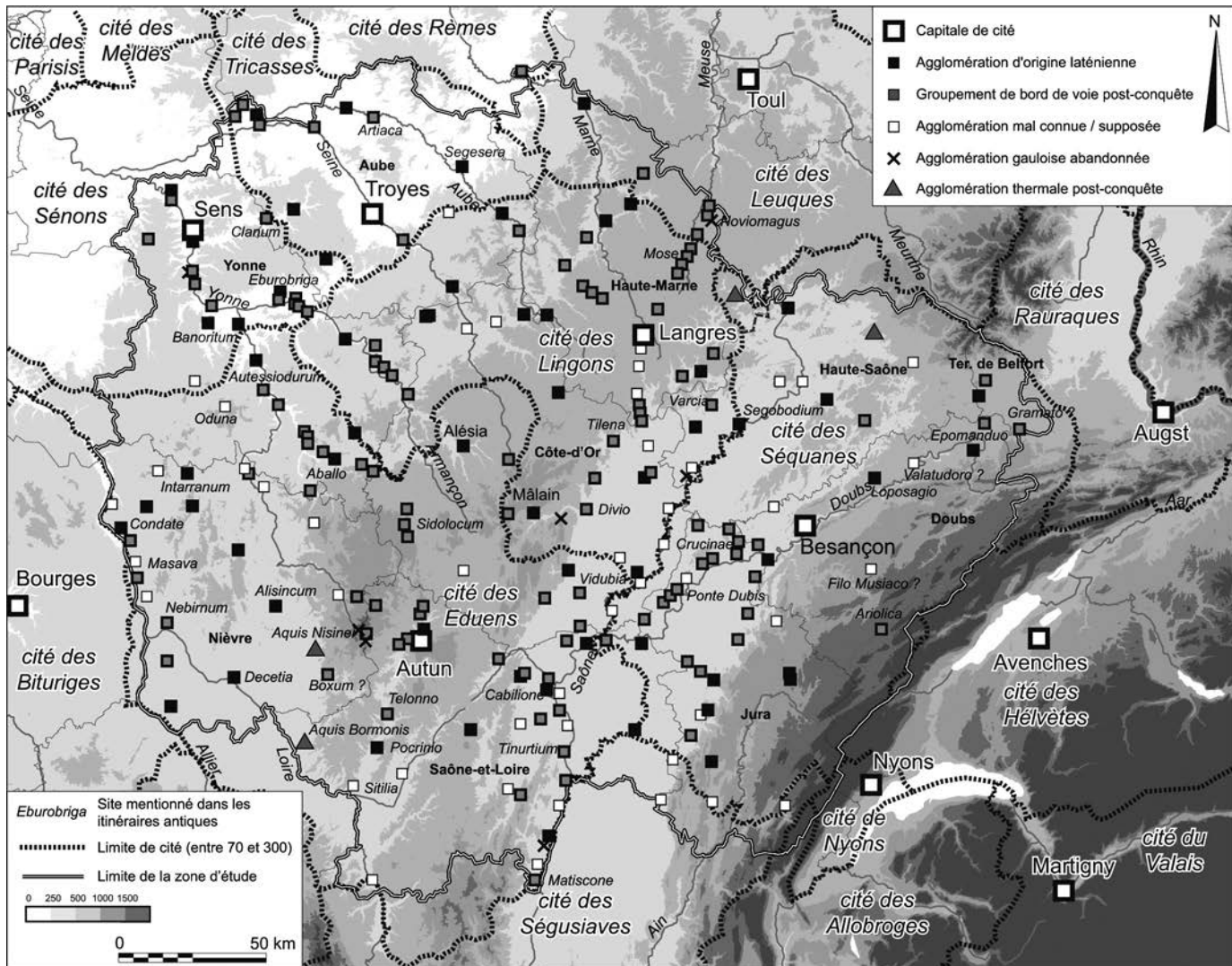


Fig. 1 – Les habitats groupés du centre-est de la Gaule : état des données disponibles (d'après Venault et Nouvel dir. 2015 ; DAO : P. Nouvel, Université de Franche-Comté).

contribué à l'étude de groupements plus réduits. L'acquis le plus intéressant est la mise en évidence de ces modestes groupements de bord de voie, dont la fonction économique et commerciale avait jusque-là été négligée (Coquet *et al.* 2011). Ces caractères rendent d'ailleurs leur identification fort délicate, plus particulièrement leur distinction avec les établissements ruraux environnants (Gaëtan 2015).

Ce tissu très dense apparaît surtout lié au percement de nouveaux axes ou au réaménagement du réseau routier préexistant au cours du Haut-Empire. Il s'agit dans de nombreux cas d'ensembles de constructions modestes, d'une succession de maisons profondes perpendiculaires à la route, qui répondent assez bien à la formule « groupements de bord de voie ». Quoique dans nos régions ce phénomène ait été remarqué depuis plusieurs décennies déjà (sites de Lavans-lès-Dole, Pétrequin, Odouze 1968 ou de Choisey-Damparis / Carrefour de Gevry, Collectif 1999, p. 22-23), la multiplication des observations démontre aujourd'hui qu'ils prennent une place prépondérante et structurante dans les territoires du centre-est de la Gaule. Il est certain que ce réseau ne se limite pas à celui décrit dans les *Itinéraires* antiques, qui correspond, ici comme ailleurs en Gaule, à une sélection assez aléatoire.

Cette contribution, profitant de plusieurs années de travail collectif, tentera d'en présenter un panorama général, cherchant plus précisément à analyser leur organisation et leur fonction, et mettra plus particulièrement en évidence la réalité d'aménagements à caractère public permettant l'accueil des voyageurs.

UN RÉSEAU ROUTIER EN MUTATION PROFONDE

On s'entend aujourd'hui sur l'idée que l'essentiel du réseau routier était déjà en place dès avant la Conquête, comme le prouve suffisamment la promptitude des trajets opérés par les armées rivales durant la Guerre des Gaules (Deyber 2009, p. 166-168). L'essentiel des voies supposées laténiennes correspond à des axes au tracé sinueux, accompagnés ou non de fossés bordiers (Kasprzyk, Nouvel 2011). Leur structure apparaît comme relativement modeste, marquée par plusieurs recharges hétérogènes (Delor 1993, p. 40). Ils relient les agglomérations d'origine laténiennes (Avrolles-Troyes,

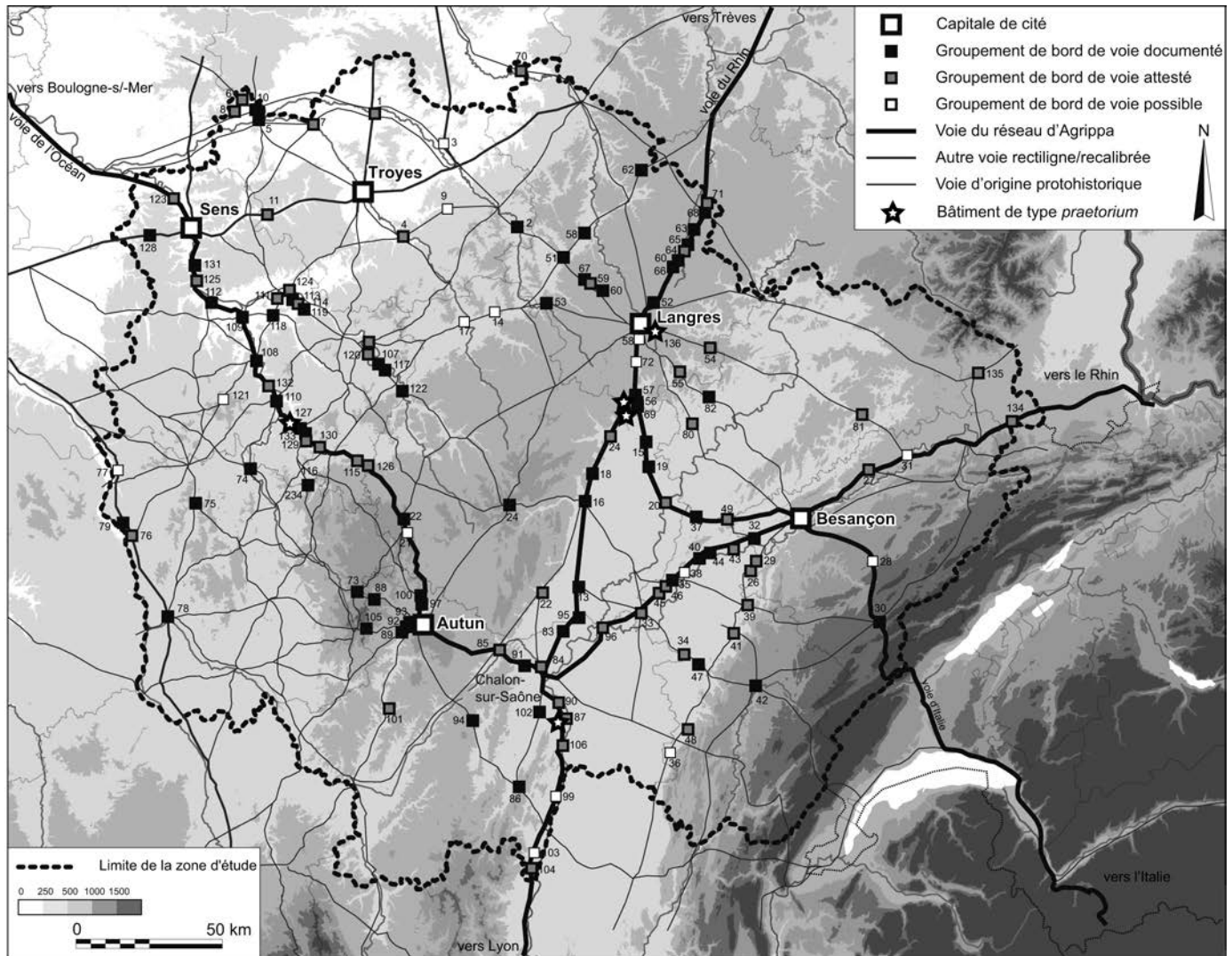


Fig. 2 – Les principaux axes du réseau routier antique du centre-est de la Gaule et les groupements antiques de bord de voie attestés et supposés. Les numéros renvoient au tabl. I (DAO : P. Nouvel, Université de Franche-Comté).

Bibracte-Decize par exemple ; Barral *et al.* 2002, p. 274). Les quelques fouilles préventives récentes ont confirmé que ce réseau préexistant avaient été largement réaménagé à la période romaine, grâce en particulier à la mise en évidence de la recharge des bandes de roulement et du creusement de fossés drainants, mais ces données restent en grande partie inédites (Kasprzyk, Nouvel 2010 ; Nouvel 2010). Leurs caractéristiques techniques et leur profil, adaptés aux contraintes du terrain, se distinguent nettement des aménagements observés sur un second corpus d'axes, plus généralement interprétés comme proprement « romains ». C'est justement le long de ces derniers que les groupements de bord de voie les plus caractéristiques et les plus nombreux ont été reconnus. Ces routes sont marquées par une succession de portions rectilignes et par la présence de simples, voire de doubles fossés de chaque côté de la bande de roulement (Kasprzyk, Nouvel 2011). Ils apparaissent comme des tracés plus récents, recoupant les organisations parcellaires protohistoriques (par exemple sur le plateau de Haye en Lorraine, Georges-Leroy *et al.* 2014). Leurs caractéristiques techniques font d'ailleurs appel à un savoir-faire issu des agronomes et du génie militaire, plus spécifiquement italiques (Laurence 1999). Ce

réseau surimposé a fait l'objet de plusieurs synthèses récentes (Kasprzyk, Nouvel 2010 ; Kasprzyk, Nouvel 2011 ; Nouvel 2010) qui ont montré qu'il correspondait en réalité dans le centre-est de la Gaule à plusieurs phases successives et plus ou moins concertées, qui n'appartiennent pas toutes au programme attribué à Agrippa (fig. 2).

Toutefois, des caractères techniques particuliers ont été reconnus sur quatre d'entre eux qui doivent, d'après les données mobilières disponibles, être attribués à la première étape de percement de nouvelles voies attribuée au gendre d'Auguste et succinctement décrite par Strabon (*Géographie*, IV, 6, 11). Ils se distinguent d'abord par un tracé formé de segments rectilignes, positionnés à partir des points hauts du parcours. Mais c'est surtout la présence de deux paires de fossés bordiers qui leur donne un caractère exceptionnel. La première, extérieure, est interprétée comme marquant les limites d'expropriation, distantes bord à bord interne de 36,5 m, intervalle très régulier mesuré en fouille (Chamvres et Saint-Moré [Yonne]) et surtout sur de très nombreux clichés aériens (Vinot-Batistoni 2015). Cette distance correspond à 120 pieds romains, soit à un *actus*. Une seconde paire de fossés drainants, plus discontinue, borde la bande de roulement (fig. 3).

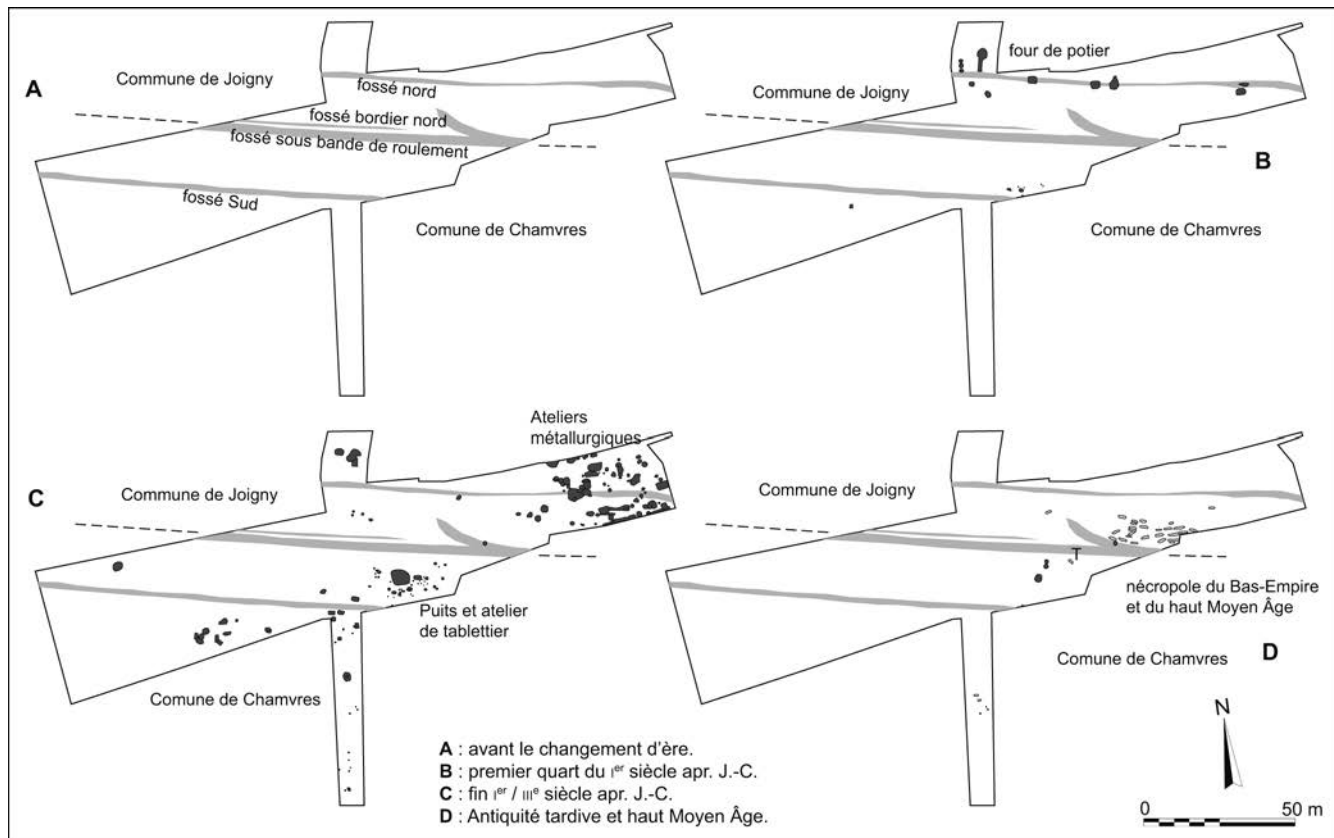


Fig. 3 – Développement et évolution du groupement antique de bord de voie de Chamvres-Joigny (Yonne) (d'après Müller et Violot 1992 ; DAO : P. Nouvel, Université de Franche-Comté).

La première de ces voies correspond probablement à ce que Strabon nomme la « voie de l'Océan » (Kasprzyk, Nouvel 2010). Elle a bénéficié de nombreuses prospections aériennes, de suivis terrestres à peu près systématiques (Nouvel 2010) et de quelques opérations préventives (Autun, Avallon, Saint-Moré et Chamvres [Yonne] ; Kasprzyk, Nouvel 2011). Quittant la vallée de la Saône à Chalon-sur-Saône, elle se dirige vers Autun, où un premier tracé antérieur à la fondation de la ville d'*Augustodunum* a été repéré (Labaune, Kasprzyk dir. 2015). Elle se dirige au-delà vers Avallon puis Sens, en contournant le massif du Morvan, avant de rejoindre Beauvais, Amiens et Boulogne-sur-Mer (fig. 2). Son tracé a été reconnu sur l'essentiel de son trajet bourguignon et sa structure particulière a été observée précisément sur plus d'une vingtaine de points différents (Nouvel 2010). Elle se compose uniquement de sections rectilignes, quelles que soient les difficultés du parcours. La seconde voie de ce réseau initial semble correspondre à celle reliant Lyon au Rhin, reconnue pas à pas sur le terrain entre Lyon, Chalon-sur-Saône, Langres et Metz (Vinot-Batistoni 2015). Les clichés aériens et les observations archéologiques, quoique moins nombreux, révèlent une structure et des éléments de datation en tout point similaires à ceux de la précédente. La troisième, dite d'Italie, relie directement la région de Milan à Langres. Son tracé a fait l'objet d'un réexamen récent encore inédit (Barbier 2016). Il est plus particulièrement lisible dans la haute chaîne du Jura, aux abords de Besançon et, au-delà, dans la traversée du Val de Saône entre Dammartin-Marpain (Jura) et Vaux-sur-Aubigny (Haute-Marne). Elle présente une structure toujours similaire, y compris dans ses portions les plus montagneuses. Le dernier axe qui peut être rattaché à ce

groupe est celui reliant Chalon à Besançon (puis au-delà, au Rhin), même si cette structure particulière n'a été reconnue pour l'instant avec certitude que sur la section occidentale du trajet (fig. 2). Le statut de ces routes est vraisemblablement public, sinon directement géré par l'État romain, puisqu'elles sont les seules à être jalonnées de bornes milliaires (Kasprzyk, Nouvel 2011). Ammien Marcellin, mentionnant le tracé de la voie de l'Océan entre Autun et Auxerre par Saulieu emploie d'ailleurs la formule de *via publica* pour un épisode se situant au IV^e s. apr. J.-C. (*Histoires*, XVI, 2)

D'autres axes, rectilignes, révèlent eux aussi des travaux d'époque romaine, comme celui reliant Sens à Orléans, Troyes à Reims, Avrolles à Alésia ou l'axe longeant la rive droite de la Loire (fig. 2). Ils ne possèdent cependant pas de doubles fossés comme les voies précédemment décrites et les éléments de datation disponibles confirment, quand ils existent, qu'ils relèvent d'étapes postérieures d'aménagement (parfois de la fin du I^{er} s. apr. J.-C.) et plus sûrement d'autorités locales qu'impériales (voie Avrolles / Alésia : Kasprzyk, Nouvel 2010 ; Nouvel 2010). Enfin, quelques observations archéologiques ponctuelles autour de Domécourt-sur-Cure (Yonne), sur la voie entre Gourzon en Haute-Marne et Naix (Meuse) ont confirmé que des voies au profil plus irrégulier, que l'on attribue plus volontiers à l'époque protohistorique, ont elles aussi fait l'objet de réaménagements ponctuels (calibrage de la bande de roulement, creusement de fossés bordiers, redressement de certaines sections). L'ensemble du réseau routier de cette région a donc été profondément remanié mais surtout modernisé durant le Haut-Empire, phénomène du moins connexe, sinon à l'origine de la mise en place d'une série de groupements plus ou

moins spécialisés de bord de voie. La confection d'un espace public en bordure de la bande de roulement offrait en effet la possibilité d'une certaine planification des haltes par l'autorité publique, mais aussi, pourquoi pas, l'installation informelle d'individus ou d'entrepreneurs privés.

LA MISE EN PLACE DES « HABITATS DE BORD DE VOIE »

Avec la mise en place de nouveaux axes de communication à l'époque augustéenne, un habitat groupé d'un nouveau genre s'impose dans le paysage urbain de la Gaule antique. Lié au trafic routier et aux transits commerciaux, ce type d'occupation humaine, que l'on qualifie de « groupement de bord de voie » du fait de sa position topographique systématique, développe un certain nombre d'éléments caractéristiques. La documentation disponible (Venault, Nouvel dir. 2013 ; 2014 ; 2015) apparaît désormais suffisante pour permettre une réflexion d'ensemble sur cette question.

Les appellations et interprétations fonctionnelles pour désigner ces occupations sont tout aussi diverses que les formes qu'elles revêtent, puisqu'on les nomme concurremment « agglomération », « relais », « relais routier », « ferme-auberge », « établissement routier », « habitat de bord de voie » ou encore « auberge », appellations cherchant à refléter la variété des formulations latines *mansio*, *mutatio*, *statio* ou *taberna*. Faute de données épigraphiques et textuelles, il reste vain, ici comme ailleurs, de tenter de superposer la réalité archéologique à la leçon des textes (Leveau 2014a, p. 53). Les trois types de stations distingués par S. Crogiez dans son étude sur les stations routières du *cursus publicus* en Calabre, fondés sur des distinctions organisationnelles (Crogiez 1990a, p. 391), sont cependant plus facilement utilisables. L'auteur distingue les ensembles éclatés (plusieurs bâtiments séparés et de fonction différente fréquemment entourés d'une enceinte), le village-rue (dans ce cas, les bâtiments sont de part et d'autre d'une voie) et le groupement urbain (un bâtiment unique à cour intérieure dans un habitat groupé plus étendu). Sans vouloir entrer dans cette logique typologique, il est cependant possible de discuter des choix topographiques d'implantation, de la morphologie interne des occupations et des activités que l'on peut y observer.

L'IMPLANTATION DU SITE

Ce critère constitue un paramètre de classification prépondérant. L'habitat peut ainsi se développer sur un seul côté lorsqu'il s'agit de petits établissements (Choisey /Carrefour de Gevry, Jura, fig. 2 et tabl. I, n° 35), mais plus généralement de part et d'autre de la voie (Boncourt-le-Bois, Dampierre-et-Flée, Isômes / les Varennes, Jonchery, Larret ou Villeneuve-sur-Yonne : fig. 2 et tabl. I, n°s 13, 15, 56, 58, 82 et 131). Si l'agglomération est positionnée à un carrefour ou à une patte d'oie, son plan est naturellement plus complexe, comme à Bricon (Nouvel *et al.* 2015a, fig. 2 et tabl. I, n° 51). Les franchissements des cours d'eau, même les plus modestes, sont des points d'attraction naturels (Nouvel 2010). Selon la

profondeur et l'étendue de la rivière, le passage s'effectue au moyen d'un gué, dans la plupart des cas, ou par l'intermédiaire d'un pont lorsque la largeur du lit est trop importante, comme sur le Doubs à Pontarlier et à Pontoux (Dumont 2011, p. 56) ou sur la Saône à Pontailler-sur-Saône (d'après la toponymie, Provost *et al.* 2009, 3, p. 67). On remarque ainsi la présence de vestiges antiques à de nombreux passages à gué sur l'axe principal de la voie d'Agrippa Lyon-Trèves sans pour autant pouvoir les caractériser, faute de données archéologiques récentes : Saint-Symphorien-d'Ancelles, Montbellet, Sennecey-le-Grand, Marnay / Saint-Cyr, Allerey-sur-Saône ou encore Norges-la-Ville pour les exemples les plus caractéristiques (Venault et Nouvel dir. 2013, fig. 3). Le phénomène est identique plus au nord, où les prospections systématiques de S. Izri ont permis de repérer des groupements à la plupart des franchissements de cours d'eau entre Langres et Neufchâteau (Vosges, Venault, Nouvel dir. 2012, p. 118-119). Les toponymes antiques, lorsqu'ils nous sont parvenus, reflètent très bien cette particularité, puisque le nom du groupement correspond dans plusieurs cas à celui de la rivière (*Chora-Vicus* / Saint-Moré : la Cure ; *Vidubia* / Boncourt-le-Bois : la Vouge ; Til-Châtel, *Tilio* : la Tille ; *Nivernum* / Nevers : la Nièvre ; *Pons Dubis* / Pontoux : le Doubs ; Pontailler-sur-Saône : l'*Arar* (la Saône) ou *Pons Ariolica* / Pontarlier : l'Arlier ; Kasprzyk, Nouvel 2011, p. 39, fig. 3). Ailleurs, dans les régions montagneuses, d'autres groupements de ce type ont été repérés ou fouillés au pied des cols, comme par exemple sur la voie d'Autun à Orléans (Arleuf, les Bardiaux [Nièvre] et Roussillon-en-Morvan, les Arbonnes [Saône-et-Loire] ; Kasprzyk, Nouvel 2011, fig. 35 ; fig. 2 et tabl. I, n°s 73 et 98), d'Autun à Bourges (Saint-Prix, les Chaillots [Saône-et-Loire] ; fig. 2 et tabl. I, n° 105 ; Venault, Nouvel dir. 2013, p. 79-85) ou d'Autun à Mâcon (Donzy-le-Perthus et Mont-Saint-Vincent [Saône-et-Loire] ; fig. 2 et tabl. I, n°s 86 et 94). Quoique ce caractère semble important, il n'est cependant pas systématique comme le montrent les exemples de Dammartin-Marpain (fig. 2 et tabl. I, n° 37), Dampierre-et-Flée (fig. 2 et tabl. I, n° 15) ou Isômes / les Varennes (Haute-Marne ; fig. 2 et tabl. I, n° 56) qui ont été repérés en rase campagne. Ces établissements semblent répondre à un autre impératif : celui d'une répartition à distance régulière.

Bien qu'il nous manque certainement nombre de sites, les portions les mieux connues (entre Avallon et Sens pour la voie dite de l'Océan ; entre Besançon et Langres pour la voie dite d'Italie ; entre Saint-Georges-de-Reneins et Scarponne pour la voie Lyon-Trèves ou encore entre Chalon-sur-Saône et Besançon pour celle reliant cette ville au Rhin) livrent des séries d'agglomérations assez régulièrement disposées. Il est possible d'en dresser un tableau synthétique, qui révèle des espacements réguliers, plus généralement de sept kilomètres, parfois du double.

Il existe d'ailleurs des portions systématiquement prospectées, par exemple sur la voie de Lyon à Trèves dans le territoire de la Haute-Marne (Venault, Nouvel dir 2013, p. 103-119), où les groupements sont plus rapprochés, parfois à moins de trois kilomètres les uns des autres (commune d'Occey et d'Isômes / les Herbues (fig. 8) en Haute-Marne par exemple, Venault, Nouvel dir. 2014, fig. 4). Il apparaît cependant assez nettement que les centres les plus importants (supérieurs à dix hectares) sont séparés par des distances plus grandes, supérieures à une trentaine de kilomètres.

Tabl. I – Les agglomérations routières ou groupements de bord de voie sans antécédents laténiens attestés et supposés dans le centre-est de la Gaule (données : PCR « agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale ; les sites sont positionnés sur la fig. 2.

n°	Département	Commune	Assiette et chronologie disponibles	Cité antique	Lieu-dit	Mention Itinéraires antiques	Début de l'occupation	Fin de l'occupation	Nature des découvertes
1	10	Arcy-sur-Aube	0	Tricasses	Bourg	<i>Artiaca</i>			mention dans la <i>Table de Peutinger</i> , fouilles préventives
2	10	Bayel	1	Lingons	Champ le Comte		NC	NC	prospections aériennes et terrestres, gué sur l'Aube de la voie Langres-Reims
3	10	Bétignicourt	0	Tricasses	le Haut Chemin		NC	NC	concentration de découvertes au gué de la voie Reims-Langres, sur la Voire
4	10	Chappes / Fouchères	0	Tricasses	Croc Thomas, la Croix de l'Homme Mort, la Varie, la Vieille Seine		NC	NC	découvertes anciennes, prospections terrestres et aériennes
5	10	Châtres	1	Tricasses	Terres de Lingles et de la Chapelle		NC	Actuel	prospections pédestres et aériennes, à un passage à gué
6	10	Montpothier	0	Tricasses	Heurtebise		NC	NC	fours de potier le long d'une voie majeure
7	10	Pont-sur-Seine	0	Tricasses	Bourg est		NC	Actuel	fouilles récentes
8	10	La Saulotte	0	Tricasses	le Camp de Ville		NC	800	fours de potier
9	10	Vendeuvre-sur-Barse	0	Lingons	Voies de Vienne	<i>Vindobriga</i>	NC	Actuel	fours de potier
10	10	La Villeneuve-au-Châtelot	1	Tricasses	la Poterie		vers -150	NC	fouilles programmées à un carrefour de voie, activité potière, sanctuaire laténien
11	10	Vulaines	0	Sénons	la Haie du Gravier / Etra	<i>Vulanum</i>	NC	Actuel	mention antique, agglomération routière, pas de documentation récente
12	21	Beaune	1	Éduens	la Maladière puis centre-ville		avant 50 av. J.-C.	fin IV ^e s.	déplacement au Bas-Empire sous la ville actuelle, découvertes anciennes
13	21	Boncourt-le-Bois	1	Éduens	la Grande Perrière	<i>Vidubia</i>	augustéen ?	V ^e s.	prospections terrestres, prospections aériennes, gué de la voie Trèves-Lyon
14	21	Brion-sur-Ource	0	Lingons	Bourg			Actuel	cave, mobilier antique de part et d'autre de la voie de Neufchâteau à Auxerre
15	21	Dampierre-et-Flée / Fontenelle	1	Lingons	En Bessey / Champ Cordier		augustéen ?	?	prospections aériennes et terrestres
16	21	Dijon	1	Lingons	Rue Voltaire, Dion Est	<i>Divio</i>	vers 125 av. J.-C. ?	Actuel	fouilles récentes, découvertes anciennes
17	21	Etrochey	0	Lingons	Bourg ouest, la Combe				découvertes anciennes d'une nécropole, prospection aérienne
18	21	Norges-la-Ville / Brétigny	1	Lingons	Norges le Bas / Commanderie Saint-Antoine		augustéen ?	Actuel	prospections aériennes R. Goguy, découvertes anciennes
19	21	Oisilly / Mirebeau-sur-Bèze	1	Lingons	la Tuilerie, Champ à la Paule nord		augustéen	IV ^e s.	prospections terrestres L. Nuninger 2006/2007
20	21	Pontailier-sur-Saône	1	Lingons	Mont Ardou	<i>Pons Ararum</i>	30 av. J.-C.	Actuel	découvertes anciennes au passage sur la Saône de la voie Langres-Besançon
21	21	St-Martin-de-la-Mer	0	Éduens	Mâcon / Chientre de la Mort		augustéen ?	Actuel	groupement de découvertes à un gué sur la voie de l'Océan, prospections M. Mangin
22	21	Saulieu	1	Éduens	centre ville	<i>Siduolocum</i>	augustéen ?	Actuel	découvertes anciennes, mention dans les <i>Itinéraires</i>
23	21	Somberton	1	Lingons	l'Hospital		avant 50 av. J.-C. ?	Actuel	fouilles préventives, découvertes anciennes
24	21	Til-Châtel	1	Lingons	centre ville	<i>Tullio</i>	augustéen ?	Actuel	découvertes anciennes sur le gué de la voie Chalons-Trèves, mention dans les <i>Itinéraires</i>
25	25	Brogard / Etupes	1	Séquanais	Pré Narbons, Prés Mihery				fouille préventive, groupement près d'un important passage sur l'Alain (pont)
26	25	Liesle / Fourg	0	Séquanais	Levée de César		NC	NC	prospections terrestres sur la voie de Lyon à Besançon
27	25	Luxiol	0	Séquanais	Luxiol	<i>Luxovium</i>	NC	Actuel	prospections terrestres et découvertes anciennes sur la voie Chalons-Rhin
28	25	Nods ?	0	Séquanais	la Perrière ?	<i>Tilo Musiaco</i>	NC	NC	mentions dans les <i>Itinéraires</i> antiques
29	25	Osselle	1	Séquanais	Reculot		120 av. J.-C.	NC	prospections terrestres et géophysiques, fouilles préventives
30	25	Pontarlier	1	Séquanais	Pontarlier	<i>Pons Ariolica</i>	NC	Actuel	gué sur l'Arlier, fouilles et découvertes anciennes

31	25	Ponpierre / Rang	0	Séquanais	Gué	<i>Velatodurum</i>	NC	NC	agglomération possible sur la voie militaire Chalon-Rhin (gué)
32	25	Saint-Vit	0	Séquanais	Saint-Vit		NC	NC	concentration de découvertes sur la voie militaire Chalon-Rhin
33	39	Annoire	0	Séquanais	le Châtelet		NC	NC	sanctuaire en bord de voie, prospections aériennes
34	39	Chaumergy	0	Séquanais	Bois de Beulet, Etang d'Huisisier		NC	400	agglomération potière sur une voie secondaire
35	39	Choisey / Damparis	1	Séquanais	carrefour de Gevry / l'Ormy		40	400	fouilles préventives sur la voie militaire Chalon-Rhin
36	39	Cousance	0	Ségusiaves	En Marchans		NC	NC	concentration de découvertes sur la voie Lyon- Besançon (gué)
37	39	Dammartin-Marpain / Mutigney	1	Séquanais	la Mairotte		NC	NC	prospections aériennes, terrestres, géophysiques sur la voie d'Italie
38	39	Dole	0	Séquanais	Dôle-Arans		NC	Actuel	découvertes anciennes sur la voie militaire Chalon-Rhin
39	39	Domblans, Bréry	0	Séquanais	Gué Farou,		NC	NC	concentration de découvertes sur la voie Besançon-Lyon (gué)
40	39	Lavans-les-Dole / Lavangeot	1	Séquanais	Moulin Rouge, Camp de la Lune		120 av. J.-C.	v ^e s.	fouilles préventives, découvertes anciennes
41	39	Mantry	0	Séquanais	Sous la Ville, Champ Chala, Sauvement				fours de potier sur une vaste superficie
42	39	Pont-du-Navoy	1	Séquanais	A la Fin sud, gué de l'Ain		NC	NC	agglomération de bord de voie reconnue par prospection aérienne (gué)
43	39	Ranchot	0	Séquanais	Monteplain		NC	NC	concentration de découvertes sur la voie militaire Chalon-Rhin (gué)
44	39	Rochefort-sur-Nénon	1	Séquanais	les Meurgers		NC	Actuel	prospections aériennes, fouilles préventives sur la voie militaire Chalon-Rhin (gué)
45	39	Saint-Aubin / Champdivers	0	Séquanais	Pré Commarin, les Buissons, les Malessarts / Corvée de l'Orme		NC	NC	prospections terrestres sur la voie militaire Chalon-Rhin
46	39	Tavaux	0	Séquanais	Perroyer, Tavaux		NC	Actuel	concentration de découvertes sur la voie militaire Chalon-Rhin, 4 ha à 5 ha
47	39	Villers-Farlay	1	Séquanais	Bois de la Pommeraie		1 ^{er} s. apr. J.-C.	NC	four de tuiliers, sur la voie Lyon-Besançon
48	39	Vercia / Sainte-Agnès	0	Séquanais	Gué de la Sonnette		NC	NC	concentration de découvertes sur la voie Lyon-Besançon (gué)
49	39	Vitreux	0	Séquanais	Bourg est		NC	NC	concentrations de découvertes sur la voie d'Italie (gué)
50	52	Bourg	0	Lingons	la Croix d'Arles		NC	Actuel	sanctuaire au bord de la voie. Pas de données récentes
51	52	Bricon	1	Lingons	la Maison Dieu		NC	NC	agglomération entièrement reconnue par prospection aérienne
52	52	Changey	1	Lingons	Vandolle		NC	NC	petit groupement (prospections terrestres) au bord de la voie Langres-Trèves
53	52	Dancevoir	1	Lingons	Gué de l'Aubette, Meusy		NC	NC	prospections terrestres, 2 ha à 3 ha le long de la voie de Langres-Sens
54	52	Fayl-Billot	1	Lingons	Plantemont		vers 70 av. J.-C.	400	prospections aériennes et terrestres, sanctuaire
55	52	Grenand	0	Lingons	centre ville		NC	NC	découverte ancienne de mobilier au gué de la voie Besançon-Langres
56	52	Isômes	1	Lingons	les Varennes		NC	IV ^e s.	agglomération de bord de voie reconnue par prospection aérienne et fouilles
57	52	Isômes	1	Lingons	Bourg ouest / les Herbues		NC	NC	prospections aériennes et terrestres, gué de la voie d'Italie sur le Badin
58	52	Jonchery	1	Lingons	Bonnevaux		NC	NC	agglomération entièrement reconnue par prospection aérienne
136	52	Langres	1	Lingons	Freudenberg		60 apr. J.-C.	fin IV ^e s.	fouille préventive et programmée
59	52	Leffonds	0	Lingons	Leffonds		NC	Actuel	découvertes à un gué sur une voie importante
60	52	Leffonds	1	Lingons	les Essarts		NC	NC	prospections terrestres en bordure de la voie Langres-Reims
61	52	Lénizeul (Val-de-Meuse)	1	Lingons	Pré du Buc		NC	apr. 500	prospections terrestres au bord de la voie Langres-Trèves
62	52	Leurville / Busson	1	Leuques	la Sarazinière		NC	NC	agglomération reconnue par prospections aériennes et terrestres
63	52	Malaincourt-sur-Meuse	1	Leuques	Bois de la Charme		NC	NC	prospections terrestres, gué de la voie Lyon-Trèves
64	52	Meuvy	0	Lingons	Bourg	<i>Mosavico</i>	NC	NC	Uniquement toponymie (Mosavico au XI ^e s. ; identique au <i>Mosavico</i> de la <i>Table de Peutinger</i>)
65	52	Meuvy	1	Lingons	la Ralliée		NC	NC	prospections terrestres au bord de la voie Langres-Trèves
66	52	Rangecourt	1	Lingons	Moutier, Bois Métier		NC	NC	prospections terrestres au bord de la voie Langres-Trèves

67	52	Richebourg	1	Lingons	Fme du Val des Dames Nord-ouest, le Fort de la Loge		vers 80 av. J.-C.	NC	prospections terrestres au bord de la voie Langres-Reims
68	52	Nijon	1	Leuques	En Ferrières / Terres Noires	<i>Noviomagus</i>	vers 10 ?	Vers 500	agglomération connue par les <i>Itinéraires</i> et par les prospections terrestres
69	52	Occey	1	Langres	Montigny est		NC	NC	prospections aériennes et terrestres
70	52	Perthes	0	Rèmes	centre ville		augustéen	Actuel	découvertes fortuites et préventives, chef-lieu de <i>pagus</i> au haut Moyen Âge
71	52	Sommerécourt	0	Leuques	Sommerécourt		NC	NC	concentration de découvertes à un gué, statuaire de culte dans un puits
72	52	Villegusien	0	Lingons	Lac		NC	NC	agglomération reconnue par les prospections terrestres
73	58	Arleuf	1	Éduens	les Bardiaux		vers 70 apr. J.-C.	Actuel	fouilles L. Olivier, prospections terrestres
74	58	Chevroches	1	Éduens	la Maladrerie		vers 30 av. J.-C.	450	agglomération partiellement reconnue par les fouilles Inrap / F. Devevey
75	58	Menou	1	Éduens	les Murailles		NC	apr. III ^e s.	prospections aériennes R. Goguy
76	58	Mesves-sur-Loire	0	Éduens	centre ville	<i>Masava</i>	avant 50 av. J.-C.	Actuel	agglomération mentionnée sur la <i>Table de Peutinger</i> , fouilles A. Bouthier
77	58	Myennes	0	Éduens	village		NC	Actuel	niveaux d'occupation sur plus de 200 m le long de la voie romaine
78	58	Nevers	1	Éduens	centre ville	<i>Nebernum</i>	augustéen ?	Actuel	agglomération mal connue par quelques fouilles récentes
79	58	Pouilly-sur-Loire	0	Éduens	centre ville		I ^{er} s.apr. J.-C.	Actuel	agglomération possible sans données récentes
80	70	Ecuelle	0	Lingons	En Bérey		NC	NC	prospections terrestres, sur la voie Besançon-Langres
81	70	Valleriois-le-Bois / Esprels	0	Séquanes	le Patey, Champs des Planches				de part et d'autre de la voie de Langres au Rhin, plusieurs fours de potier
82	70	Larret	1	Lingons	Bourg est, Chagennerie	<i>Varcia</i>		Actuel	potiers et tuiliers, ateliers métallurgiques, prospections aériennes et terrestres
83	71	Allerey-sur-Saône	1	Éduens	Gué de la Vandaine, Gué Rouffey		NC	NC	concentration de découvertes au gué de la voie d'Agrippa sur la Vandaine
84	71	Champforgueil	0	Éduens	Pré Naulin		NC	NC	atelier de potier à un gué
85	71	Dennevy	0	Éduens	centre ville		NC	Actuel	toponyme, position sur le gué de la voie militaire, découvertes anciennes
86	71	Donzy-le-Perthuis	1	Éduens	Grand Joux		NC	450	petite agglomération positionnée à un col
87	71	Gigny-sur-Saône / Sennecey	0	Éduens	Lampagny, Champ Richard, Poirier Brûlé, le Petit Gouas		augustéen ?	Actuel	agglomération possible, découvertes fortuites
88	71	Gueugnon	1	Éduens	le Vieux Fresne, les Vavres		NC	NC	fouilles récentes
89	71	Laizy	1	Éduens	les Raviots		50	250	à un gué de la voie Autun-Roanne, prospections terrestres
90	71	Marnay / Saint-Cyr	0	Éduens	Bois du Grand Pont, En Mirande, les Attraits		NC	NC	concentration de découvertes à un gué de la voie d'Agrippa
91	71	Mellecey	1	Éduens	Marloux, les Vignes de Marloux		NC	30 av. J.-C.	associée à la voie Chalon-Autun
92	71	Monthelon	1	Éduens	Grande Chaume / Chevannes		50	300	prospections terrestres Bibracte / P. Nouvel et T. Moore 2004
93	71	Monthelon	1	Éduens	Branges		-120	Actuel	carrefour de voies, prospections terrestres, découvertes anciennes
94	71	Mont-Saint-Vincent	1	Éduens	le Portus		NC	NC	fouilles d'un groupement avec temple, au col de la voie Saint-Gengoux-Autun
95	71	Palleau	1	Éduens	les Grandes Terres, la Perrière de Palleau, le Port de Palleau ouest		augustéen	V ^e s.	prospections terrestres carroyées L. Gaétan
96	71	Pontoux	0	Éduens	centre ville	<i>Pons Dubis</i>	NC	NC	toponyme de la <i>Table de Peutinger</i> sur la voie Chalon-Besançon, pont en fouille
97	71	Reclesnes	1	Éduens	les Denizots		50	300	prospections terrestres Bibracte / P. Nouvel et P. Haupt 2008-2010
98	71	Roussillon-en-Morvan	1	Éduens	Arbonne		20 apr. J.-C.	début IV ^e s.	prospections terrestres Bibracte / P. Nouvel et P. Haupt 2008-2010
99	71	Sennozian / La Salle	0	Éduens	Mouge		NC	NC	gué de la voie d'Agrippa sur la Mouge, découvertes anciennes
100	71	Saint-Forgeot	1	Éduens	les Ruets		50	300	prospections terrestres Bibracte / P. Nouvel et P. Haupt 2008-2010

101	71	Toulon-sur-Arroux	0	Éduens	centre ville	<i>Telonno</i>	NC	actuel	agglomération connue par la <i>Table de Peutinger</i>
102	71	Saint-Ambreuil	1	Éduens	la Ferté		NC	NC	prospections aériennes, fouilles de four de potiers
103	71	Crèches-sur-Saône	0	Éduens	les Ormes, gué de l'Arlois		NC	actuel	gué de la voie d'Agrippa sur l'Arlois, découvertes anciennes
104	71	Saiut-Symphorien-d'Annelles	0	Éduens	Pontanevaux		NC	Actuel	concentration d'activités potières et de constructions à un gué de la voie Lyon-Trèves
105	71	Saint-Prix	1	Éduens	les Chaillots		vers 20 av. J.-C.	400	prospections aériennes, terrestres et géophysiques
106	71	Tournus	0	Éduens	centre ville	<i>Tirnurtium</i>	NC	actuel	mentions anciennes et fouilles, <i>Table de Peutinger</i>
107	89	Ancy-le-Franc	1	Lingons	les Varennes		NC	haut Moyen Âge	groupement de mobilier et construction le long de la voie Sens-Alésia, prospections R. Biton
108	89	Auxerre	1	Éduens	Plaine de Saint-Martin		50/40 av. J.-C.	Actuel	mentions anciennes et fouilles preventives, capitale de cité au IV ^e s.
109	89	Bassou	1	Éduens	Bourg sud	<i>Banoritum</i>	80/60 av. J.-C.	Actuel	mention ancienne et fouilles préventives, <i>Table de Peutinger</i>
110	89	Bazarnes	1	Éduens	Bourg	<i>Bacernae</i>	NC	Actuel	mention et découverte anciennes, prospections aériennes
111	89	Avrolles / Bouilly	1	Sénons	Gué des Natiaux		vers 50 apr. J.-C.	vers 400 apr. J.-C.	zone artisanale au gué de l'Armançon sur la voie Sens-Alésia, prospections
112	89	Chamvres / Joigny	1	Sénons	Etree / les Grands Malades		15 apr. J.-C.	XIII ^e s.	fouilles préventives et prospections AFAN 1991-1992
113	89	Chéu	1	Sénons	la Roise		II ^e s.	début V ^e s.	mobilier et construction le long de la voie Sens-Alésia (prospection terrestre)
114	89	Chéu	0	Sénons	le Sauvat / Pré des Chiens		fin I ^{er} - début II ^e s. ?	début V ^e s.	mobilier et construction le long de la voie Sens-Alésia (prospection terrestre)
115	89	Cussy-les-Forges	0	Éduens	Bourg		NC	Actuel	découvertes anciennes sur la voie Chalons-Sens, gué
116	89	Domecy-sur-Cure	1	Éduens	Bois de Chalvron		fin I ^{er} - début II ^e s. ?	350/360	concentration d'activités potières le long de la voie Saint-Moré-Champallement
117	89	Fulvy	0	Lingons	Bourg		NC	Actuel	découverte anciennes sur la voie Sens-Alésia
118	89	Héry	1	Sénons	les Baudières		fin I ^{er} - début II ^e s. ?	V ^e s.	découvertes anciennes, prospections terrestres
119	89	Jaulges / Villiers-Vineux	1	Lingons	les Epinottes		60 / 80 apr. J.-C.	450/550	prospections et fouilles H. Leredde / J.-P. Jacob
120	89	Lezennes	0	Lingons	le Bourg		NC	Actuel	gué de la voie Sens-Alésia, découvertes fortuites
121	89	Ouanne	0	Éduens	Bourg	<i>Odunna</i>	NC	Actuel	gué sur l'Ouanne de la voie Auxerre-Entrains, mention sur l'itinéraire d'Autun
122	89	Perrigny-sur-Armançon	1	Lingons	les Etrapis		milieu I ^{er} s.	400/450	fouilles, prospections aériennes et terrestres, diagnostic Inrap
123	89	Pont-sur-Yonne	0	Sénons	Bourg		NC	Actuel	découvertes anciennes au gué de la voie Sens-Paris, fortification réduite ?
124	89	Saint-Florentin	0	Sénons	Faubourg est		NC	Actuel	concentration de découvertes au gué de la voie Sens-Langres sur l'Armance
125	89	Saint-Julien-du-Sault	0	Sénons	Faubourg nord		NC	Actuel	concentration de découvertes le long de la voie de l'Océan à un petit gué
126	89	Sainte-Magnance	0	Éduens	Bourg		NC	Actuel	mention et découvertes anciennes sur la voie Chalons-Sens
127	89	Saint-Moré	1	Éduens	Bourg / Villaucerre	<i>Coravicus</i>	50 apr. J.-C.	Actuel	mentions, fouilles anciennes, fouilles préventives le long de la voie Chalons-Sens
128	89	Saint Valérien	1	Sénons	Bourg ouest		deuxième tiers I ^{er} s. apr. J.-C.	Actuel	mentions, fouilles anciennes, fouilles préventives le long de la voie Sens-Orléans
129	89	Sermizelles	0	Éduens	Bourg		NC	Actuel	mention et découvertes anciennes sur la voie Chalons-Sens
130	89	Vault-de-Lugny	0	Éduens	le Bouchat		augustéen ?	XIII ^e s.	mention et découvertes anciennes sur la voie Chalons-Sens
131	89	Villeneuve-sur-Yonne	1	Sénons	Bourg / les Egriselles		I ^{er} s.	Actuel	mention et découvertes anciennes sur la voie Chalons-Sens, prospections aériennes
132	89	Vincelles	0	Éduens	la Rue		I ^{er} s.	Actuel	mention et découvertes anciennes sur la voie Chalons-Sens
133	89	Voutenay	1	Éduens	Bourg est / Eglise		NC	Actuel	mention et découvertes anciennes sur la voie Chalons-Sens, sanctuaire
134	90	Delle	0	Séquanes	Delle	<i>Gramato ?</i>	NC	Actuel	agglomération possible sur la voie militaire de Chalons au Rhin, mention dans la <i>Table de Peutinger</i>
135	90	Offemont	1	Séquanes	le Martinet		NC	Actuel	agglomération potière sur une voie secondaire, fouilles anciennes et préventives

Tabl. II – Espacement entre les groupements de bord de voie sur l'axe reliant Lyon à Trèves entre Saint-Symphorien-d'Annelles (Saône-et-Loire) et Neufchâteau (Vosges) : en gras, agglomérations préexistantes à la voie augustéenne ; en grisé : site potentiel non documenté.

Voie de Lyon à Metz

commune	nom antique	distance (km)	gué / pont
Saint-Symphorien-d'Annelles			la Mauvaise
Crèche-sur-Saône		4	l'Arlois
Varennes-lès-Mâcon		8,6	la Petite Grosne
Mâcon	<i>Matisco</i>	3,8	
La Salle		12	la Mouge
Montbellet		7,5	la Bourbonne
Tournus	<i>Tinurtium</i>	10,5	Ru des Sept Fontaines
Gigny-sur-Saône / Sennecey		10	la Mortagne
Varennes-le-Grand		9,2	la Grosne
Lux / Saint-Rémy		7	la Corne
Chalon-sur-Saône	<i>Cabillonum</i>	3,7	
Gergy		10,6	le Saudan
Allerey-sur-Saône		5,2	la Vandaine
Palleau		7,6	la Dheune / la Bouzaise
Boncourt-le-Bois	<i>Vidubia</i>	18,7	la Vouge
Gevrey-Chambertin		9,8	
Dijon	<i>Divio</i>	9	l'Ouche
Norges		11,3	la Norges
Til-Châtel	<i>Tillio</i>	14,7	la Tille
Vaux-sous-Aubigny		17,6	le Badin
Prauthoy		4,8	la Foreuse
Villegusien		5,4	la Vingeanne
Longeau		2,7	le Vallinot
Bourg		4,7	
Langres		5,2	
Champigny-lès-Langres		4,4	la Marne
Changey		4,6	
Dampierre		3,2	col
Montigny		11	
Lénizeul		3	le Viau
Meuvy	<i>Mosavicus</i>	4,2	la Meuse
Levécourt		6,3	limite Lingons / Leuques
Nijon	<i>Noviomagus</i>	9,2	le Mouzon
Sommerécourt		3	
Pompierre		4	le Mouzon
Neufchâteau		10,6	le Mouzon

Sur la voie Lyon-Trèves (tabl. II), les sites de Saint-Georges-de-Reneins / *Ludna*, Tournus / *Tinurtium*, Palleau, Boncourt-le-Bois / *Vidubia*, Til-Châtel / *Tillena*, sans antécédent laténien, s'intercalent entre les agglomérations préexistantes de Mâcon, Chalon-sur-Saône et Langres. Ils forment une succession de sites majeurs tous les trente kilomètres environ (Vinot-Batistoni 2015).

Sur la voie dite d'Italie, on retrouve également, entre Besançon et Langres, les sites de Dammartin-Marpain,

Tabl. III – Espacement entre les groupements de bord de voie sur route dite d'Italie, entre Yverdon (Suisse) et Vaux-sous-Aubigny (Haute-Marne) : en gras : agglomérations préexistantes à la voie augustéenne ; en grisé : site potentiel non documenté.

Voie d'Italie

commune	nom antique	distance (km)	gué / pont
Yverdon	<i>Eburodunum</i>		Thielle
Orbe	<i>Urba</i>	11	Orbe
Col de Jougne		13	<i>Jura</i>
Pontarlier	<i>Pons Ariolica</i>	19	Arlier
Nods	<i>Filo Musiaco ?</i>	25	ped de col
L'Hôpital-du-Grosbois		13	
Besançon	<i>Vesontio</i>	17	
Vitreux		25,8	Vèze
Dammartin-Marpain		11,2	
Pontailleur-sur-Saône		12,4	Saône
Mirebeau / camp romain		11	
Mirebeau / Oisilly		3,5	
Dampierre-Fontenelle		8,5	
Isômes-Varennes		13,8	
Isômes-Bourg		2,8	Coulange
Vaux-sous-Aubigny		2,2	

Pontailleur-sur-Saône, Mirebeau, Dampierre-et-Flée et Isômes, séparés par une distance similaire (tabl. III). Il ne s'agit pourtant pas d'un plan d'ensemble car cette organisation qui nous paraît régulière répond en réalité à une multitude de cas et à une élaboration progressive.

Ces transformations, plus particulièrement la mise en place du réseau dit d'Agrippa, dont le caractère perturbateur apparaît clairement dans la présence des fossés d'expropriation, ne se fait pas sans conséquences majeures. Ses constructeurs ont manifestement relié les grandes agglomérations préexistantes, connues grâce à l'archéologie ou mentionnées par César, à savoir du sud au nord Lyon, Mâcon, Chalon, Langres ou Metz (Reddé 2015, p. 7, fig. 2). Toutefois, le tracé des voies que nous attribuons au réseau planifié par Agrippa laisse généralement de côté la totalité des villes secondaires d'origine laténienne, ne cherchant à relier que celles qui ont été choisies comme capitales de cités (Nouvel 2010 ; Reddé 2015, p. 8). Les trois voies du réseau augustéen décrites plus haut, construites avant la fin de la période augustéenne (Kasprzyk, Nouvel 2011, p. 43) n'ont que très ponctuellement recoupé des groupements antérieurs. C'est semble-t-il le cas à Mellecey / Marloux (Saône-et-Loire), le long de la voie dite de l'Océan, de Chalon-sur-Saône à Boulogne-sur-Mer (tabl. IV).

Un diagnostic effectué en 2008 sur ce site a démontré l'existence de structures antérieures à la mise en place de la voie d'Agrippa (Pascal, Saint-Jean-Vitus 2008), témoignant d'une occupation plus ancienne (La Tène D1/D2, c'est-à-dire fin II^e-fin I^{er} s. av. J.-C. ¹). Entre les années 40 et 15 av. J.-C., elle laisse la place à un nouvel habitat aggloméré partiellement décalé et

1. Les associations de formes et de catégories céramiques représentées à Mellecey / Marloux rappellent assez nettement le faciès d'ensembles précoces (fin II^e s.-début I^{er} s. av. J.-C.) de la vallée de la Saône (Barral 1994, p. 70-71).

Tabl. IV – *Espacement entre les groupements de bord de voie sur la route dite de l’Océan, entre Chalons-sur-Saône (Saône-et-Loire) et Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne). En gras, agglomérations préexistantes à la voie augustéenne ; en grisé, site potentiel non documenté.*

Voie de l’Océan

commune	nom antique	distance (km)	gué / pont
Chalon-sur-Saône	<i>Cabillonum</i>		
Mellecey		8,4	Giroux
Dennevy		11	Dheune
Saint-Emiland		14	Altard
Autun	<i>Augustodunum</i>	15	Arroux
Saint-Forgeot		5,8	
Reclesne		3,4	
Saint-Martin-de-la-Mer		25,6	Baigne
Saulieu	<i>Sidolocum</i>	5	
Sainte-Magnance		23,3	La Prée
Cussy-lès-Forges		4,5	Ru des Chiens
Sauvigny-le-B. / Cerce		5,3	Cerce
Avallon	<i>Aballo</i>	4,2	
Vault-de-Lugny / le Bouchat		4,8	Bouchin
Sermizelles		5,3	
Voutenay		3,6	Bouche
Saint-Moré	<i>Choravicus</i>	1,7	Cure
Bazarnes / Ste-Pallaye		13,5	Yonne
Vincelles		6,5	Genotte
Auxerre	<i>Autessiodurum</i>	11,5	Vallan
Appoigny / Pont de Pierre		5,1	Baulche
Bassou	<i>Banoritum</i>	9,3	
Chamvres-Joigny		11,6	Tholon
Le Péage		5	Vrin
Saint-Julien-du-Sault		5,3	Yonne
Villeneuve-sur-Yonne		4,7	Galant
Sens	<i>Agedincum</i>	12,6	Vanne
Pont-sur-Yonne		10,7	Yonne
Cannes-Ecluses		18,3	Fossard

d’orientation divergente, de part et d’autre de la voie récemment établie, à une distance de 8,4 km de Chalon, point de départ de la nouvelle voie. Sur ce même axe, plus au nord-ouest, les agglomérations sont toutes postérieures à sa mise en place (voir les cas de Saint-Moré, ci-dessous, ou de Chamvres-Joigny, Kasprzyk, Nouvel 2011, p. 34), mis à part Avallon / *Aballo* (Nouvel, Kasprzyk 2007) et Sens / *Agedincum* (Nouvel *et al.* 2015c). Dans ces deux derniers cas, d’ailleurs, la nouvelle route passe en bordure des agglomérations laténiennes sans les traverser directement (Kasprzyk, Nouvel 2011, p. 37 ; Barral, Nouvel 2012 ; Reddé 2015, p. 8), comme c’est le cas également à Mâcon ou à Nijon en Haute-Marne.

Il semble donc assez logique que les longues portions en rase campagne (130 km par exemple entre Chalon-sur-Saône et Langres sans agglomération préexistante) aient rapidement vu apparaître des groupements plus ou moins importants.

CHRONOLOGIE DES OCCUPATIONS

Certains de ces groupements semblent le fruit d’une fondation précoce ; d’autres, nettement plus tardifs, comme celui de Jaulges / Villiers-Vineux, dont les niveaux les plus anciens ne sont pas antérieurs à la période flavienne (Nouvel 2004). Si certains de ces groupements s’étiolent ou disparaissent au cours de l’Antiquité tardive (Choisey, fig. 2 et tabl. I, n° 35), la plupart d’entre eux subsistent et un nombre non négligeable va donner naissance à des villages modernes (Nouvel 2010). Cette évolution favorable est à mettre en regard des difficultés que rencontrent alors les grandes agglomérations antiques de la région, en particulier celles d’origine laténienne (Alésia, Mâlain, Bénéuvre par exemple). Le contraste est assez saisissant entre le développement des productions céramiques tardives observables à Jaulges / Villiers-Vineux (fig. 2 et tabl. I, n° 119) par exemple et la rétraction de l’habitat observable sur la plupart des sites agglomérés d’origine laténienne (Nouvel 2010). La mise en place de fortifications routières est en effet l’un des éléments marquant du IV^e s., assez bien documenté dans la région (Kasprzyk 2004 ; Kasprzyk, Nouvel 2010). En dehors des capitales de cités, cette campagne de construction de fortifications réduites est étroitement liée à la volonté de contrôler l’étoile que constitue le réseau de voies augustéennes reliant Chalon-sur-Saône à Lyon, Augst, Trèves et Boulogne-sur-Mer (Kasprzyk à paraître). La carte des fortifications connues pour cette période confirme que le plan directeur a essentiellement reposé sur une conception stratégique fondée sur un espacement régulier des points de contrôle, tous les 50 km environ (fig. 4). Les emplacements choisis sont donc souvent des agglomérations routières modestes, beaucoup plus rarement des agglomérations majeures d’époque protohistorique (Mandeure, Avallon), puisque ces voies les ont initialement largement évitées. Le destin favorable de petits groupements jusque-là modestes, comme Beaune, Tournus, Dijon et Til-Châtel (sur la voie de Trèves), de Saulieu ou de Saint-Moré (sur celle de Boulogne) est donc lié à l’édification d’une fortification tardive, dont l’importance perdurera longtemps dans les réseaux d’occupation régionaux (fig. 4).

ORGANISATION ET EXTENSION DES GROUPEMENTS DE BORD DE VOIE

Ces groupements intercalaires possèdent un autre point commun, leur superficie d’occupation. Leur emprise est beaucoup plus réduite que celle des sites d’origine laténienne, se limitant souvent à une rangée d’habitations de part et d’autre de la voie. La plupart se développent ainsi sur une surface moyenne de 4 ha, atteignant à peine 10 ha pour les sites les plus vastes (Dammartin-Marpain, Bricon, Saint-Valérien). Certains sont de dimensions très réduites, comme celui de Choisey / Carrefour de Gevry (Jura ; fig. 2 et tabl. I, n° 35) qui ne compte que trois bâtiments sur le côté occidental de la voie, couvrant à peine un hectare au total (fig. 5).

Installés sur le sommet du comblement du fossé de la voie, ces bâtiments semblent être avant tout liés à des activités de service. Les fouilleurs relèvent la présence de puits, une quantité

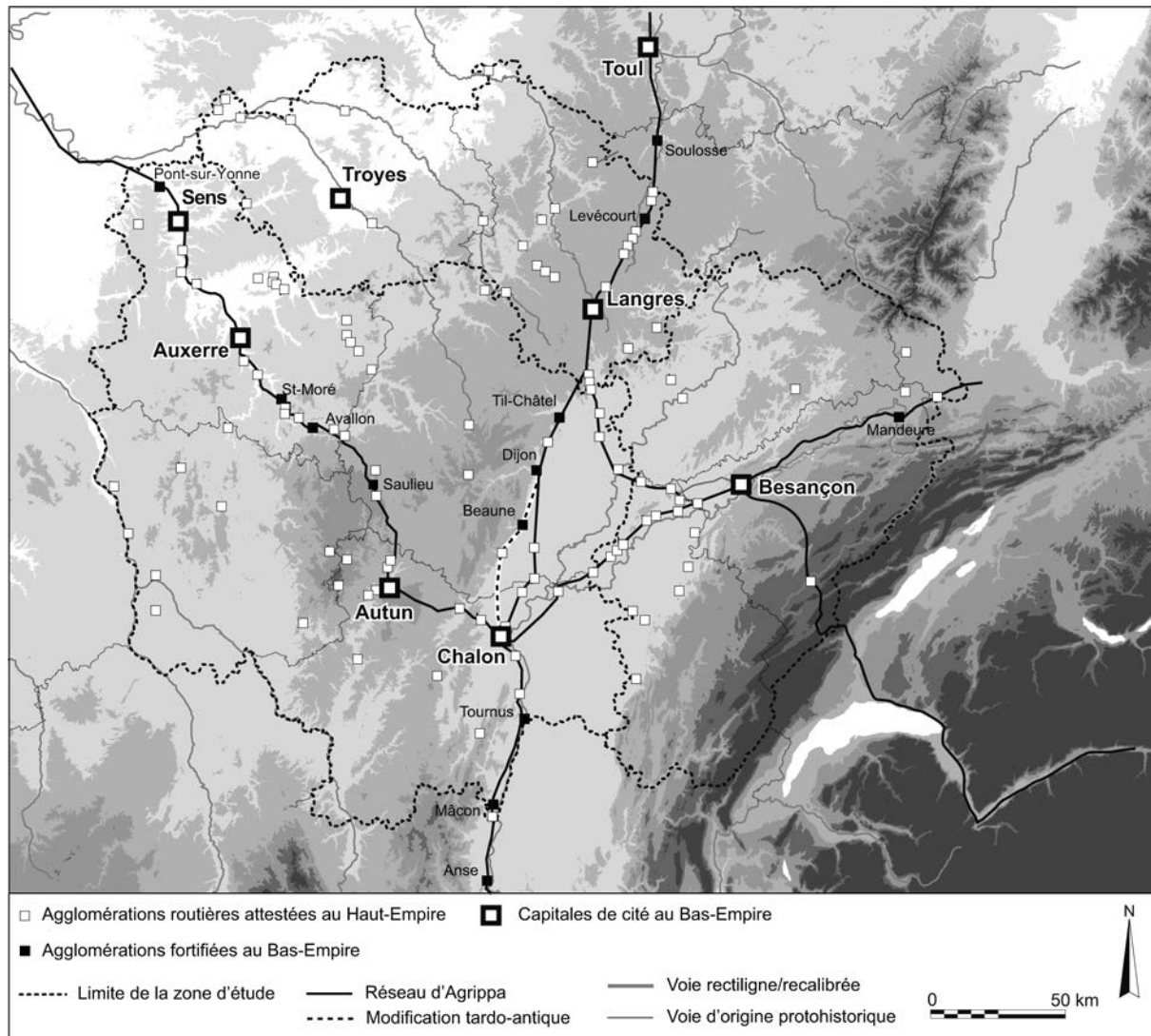


Fig. 4 – Agglomérations fortifiées sur le réseau d'Agrippa durant l'Antiquité tardive (DAO : L. Gaëtan, UMR Chrono-Environnement).

importante de vaisselle de service, et la présence de nombreux couteaux dont plusieurs exemplaires pliants, d'abondants rejets de faune assez disparates et de nombreuses fibules perdues (Séara 2001) témoignant d'une importante fréquentation. Ces caractères sont cependant assez communs et ne permettent pas de reconnaître avec certitude la nature des activités exercées sur place, même si elles ne relèvent, à l'évidence, pas d'une exploitation agricole. Le site de Chamvres, fouillé dans les années 1990 au gué de la voie dite de l'Océan sur le Ravillon (communes de Chamvres et de Joigny [Yonne] ; fig. 2 et tabl. I, n° 112 ; fig. 3), possède lui aussi des habitats très modestement fondés, sans régularité apparente (Kasprzyk, Nouvel 2010, fig. 5). Ils étaient dévolus à des activités artisanales qui ne sont pas uniquement dédiées au ravitaillement des voyageurs (production de céramique et de figurines en terre blanche, petit artisanat métallurgique ; Delor 1996). L'état de conservation et l'utilisation d'une architecture de terre et de bois pour ces établissements ne facilitent pas leur reconnaissance. Leur caractère morphologique disparate permet d'envisager un développement opportuniste, en dehors de tout programme planifié. Il s'agit cependant de cas assez minoritaires, puisque d'autres groupements de bord de voie possèdent, au contraire, des plans très réguliers. Le bâti

adopte dans ces cas un plan de type « village-rue », où la trame urbaine se compose de bâtiments organisés perpendiculairement à la voie. Ces caractères sont bien visibles à Bayel (tabl. I, n° 2 et fig. 6), ou encore à Châtres (Aube ; tabl. I, n° 5 ; Venault, Nouvel dir. 2014, p. 36), Larret (Haute-Saône ; tabl. I, n° 82 ; Venault, Nouvel dir. 2014, p. 193-194) sur des voies secondaires, mais aussi à Occey, Boncourt-le-Bois ou encore Dampierre-et-Flée (Côte d'Or ; tabl. I, nos 14 et 15 et fig. 7) sur les voies du réseau dit d'Agrippa. Ce dernier est sans nul doute l'un des plus caractéristiques (Bénard *et al.* dir 1994, fig. 7).

Parmi les éléments les plus reconnaissables, les unités d'habitations composent une part non négligeable de la structure urbaine. Elles présentent des plans bien particuliers, que l'on dénomme « *strip house* » ou « *long house* » en Angleterre, « *Streifenhaus* » en Allemagne et que l'on peut traduire littéralement par « maison en bande » ou « maison profonde » en français². Les fouilles ont montré (voir ci-dessous à Saint-Moré par exemple) que ces habitats assuraient généralement

2. Plusieurs travaux récents proposent de revenir sur cette notion en évoquant notamment l'origine de ces maisons, leur diffusion en Gaule et leur typologie (Lanthemann 2007 ; Alberti 2009).

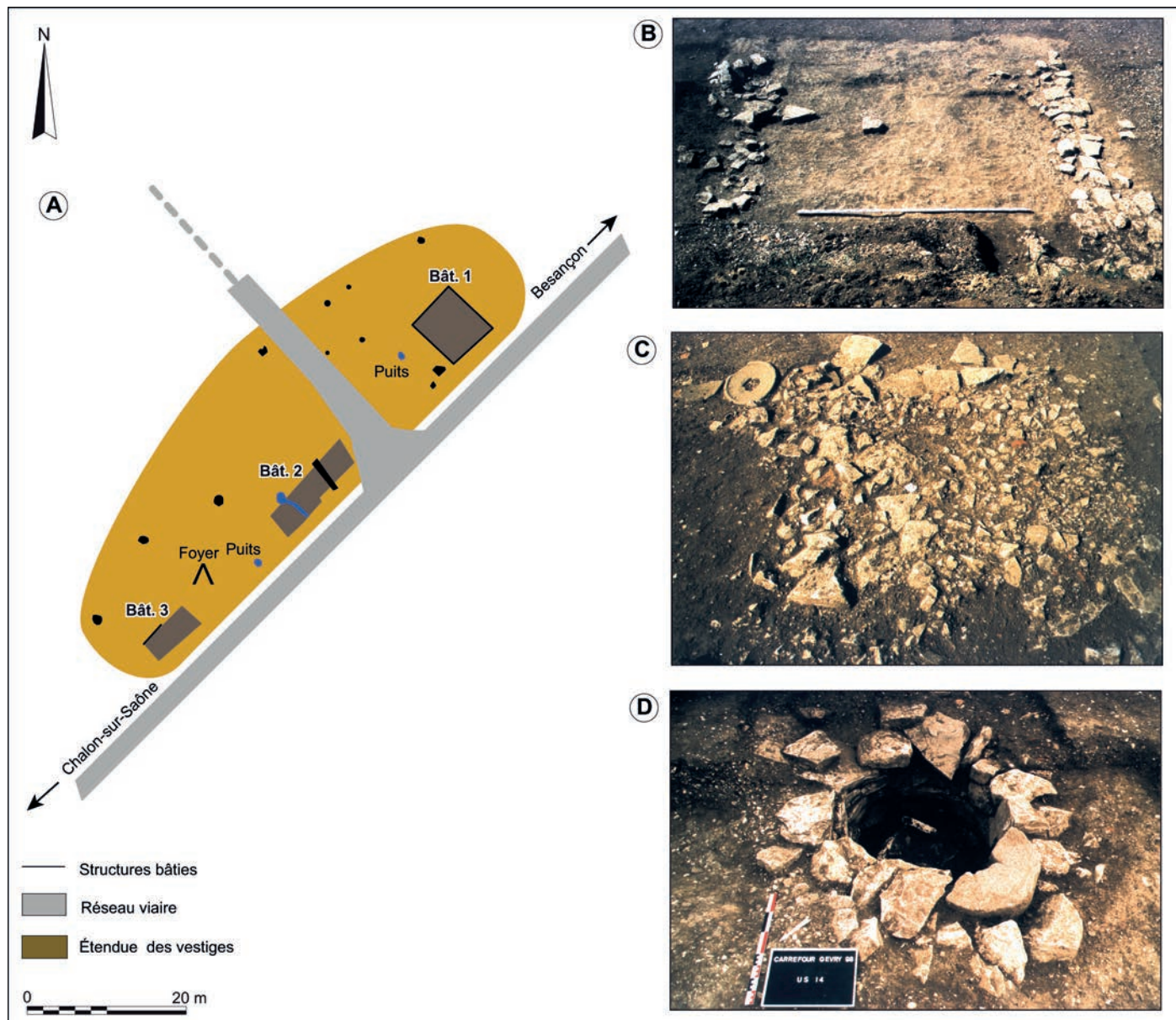


Fig. 5 – Occupation de bord de voie de Choisey / Carrefour de Gevry (Jura). a, plan des structures ; b, état de conservation du bâtiment 1 ; c, vue générale du niveau de sol du bâtiment 3 ; d, puits, structure 14 (a, DAO : L. Gaëtan, UMR Chrono-Environnement ; b, Séara 2001, cl. 10 ; c, Séara 2001, cl. 13 ; d, Séara 2001, cl. 15).

des fonctions mixtes et complémentaires, qui tendent parfois à évoluer dans le temps³ : vente et production dans les pièces de façade qui ouvrent sur la rue, activités artisanales ou domestiques dans les grandes cours arrière. Ces habitats de plan simple, perpendiculaires à la voie principale, sont constitués de deux, trois ou parfois quatre pièces en façade (bien visibles sur la fig. 7) entre lesquelles, au centre, un couloir d'accès permet le passage vers une cour intérieure. Ces pièces sont généralement ouvertes sur une galerie longeant la rue. La cour privative est souvent de taille égale ou supérieure à celle du bâti, entourée de locaux plus ou moins réguliers. Ces « maisons en bande » ou « maisons profondes » ont la particularité de s'insérer dans

3. On retrouve ce type de maisons dans bon nombre d'agglomérations antiques de Gaule romaine. Pour notre région, elles ont été reconnues et fouillées à Alésia (Bénard *et al.* 1994), Mâlain (Roussel 2003), Entrains-sur-Nohain (Tisserand *dir.* 2012) ou, pour la catégorie des agglomérations routières, à Saint-Moré (Nouvel *et al.* 2015).

un parcellaire implanté sur des parcelles de largeur régulière, souvent séparées par un *ambitus*. Il s'agit là de véritables programmes de lotissement urbain accompagnant plus ou moins concomitamment la mise en place du réseau viaire. De ce fait, comme le montre l'exemple de Saint-Moré développé plus loin, l'implantation générale s'est vraisemblablement effectuée d'un seul jet, probablement sous l'autorité publique. Quoique nous ne disposons pas de plan pour la totalité des sites de ce type, il ne semble pas que ce caractère soit particulièrement rare. De même, la présence de façades aménagées et de portiques couverts, tout au long de la voie qui traverse l'agglomération, témoigne d'une régulation collective du bâti qui n'apparaît pas, *a contrario*, à Chamvres-Joigny / les Grands-Malades ou à Choisey / Carrefour de Gevry. Le processus de fondation de ces sites offre donc une certaine diversité, puisque certains présentent un caractère planifié (Saint-Moré, Dampierre-et-Flée), d'autres relevant d'initiatives à l'évidence plus opportunistes



Fig. 6 – Le groupement de bord de voie antique de Bayel (Aube), au gué sur l'Aube de la voie de Langres à Reims (cliché : S. Izri et P. Nouvel, Université de Franche-Comté).

(Choisey, Chamvres-Joigny). L'exemple de Saint-Valérien, sur la voie rectiligne de Sens à Orléans, prend même la forme d'une agglomération complexe, avec son réseau de rues formant des îlots assez réguliers, sa vaste superficie et ses sanctuaires. Elle se distingue par là des autres groupements, même si, comme eux, elle est fondée postérieurement au percement du nouvel axe routier.

Ces agglomérations routières présentent de manière générale un équipement public relativement pauvre, fréquemment limité à l'existence d'un unique lieu de culte. Le plus souvent en bord de voie, ce dernier peut se situer en plein cœur de l'agglomération ou, plus rarement, en périphérie. Celui de Norges-la-Ville (Côte-d'Or), composé de quatre temples de plans divers inscrits dans deux périboles mitoyens (Goguy, Cordier 2015, p. 248-249), est ainsi à presque un kilomètre d'un groupement repéré anciennement au passage de la voie de Lyon à Trèves sur la Norges (Provost *et al.* 2009, 2, p. 598, fig. 760). Mais, dans la plupart des cas, le sanctuaire s'insère dans la trame bâtie. Il y tient même parfois une place centrale, comme à Isômes / les Varennes. Rare exemple de sanctuaire de relais routier fouillé (fig. 2 et tabl. I, n° 56 ; voir *infra*, fig. 13A), il se développe au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. (époque tibéro-claudienne) avec l'apparition d'un premier temple, d'un abreuvoir empierré pour les animaux et d'une zone d'habitat au bord de la voie dite d'Italie, reliant ici Besançon à Langres via Mirebeau-sur-Bèze.

Au cours du II^e s., le sanctuaire se monumentalise avec la construction d'un péribole et d'une abside enfermant cette fois-ci trois *fana*. Une sculpture proche des représentations



Fig. 7 – Plan de l'agglomération routière de Dampierre-et-Flée (Côte-d'Or) (DAO : L. Gaëtan, UMR Chrono-Environnement).

d'Épona (Thévenard 1994) pourrait laisser penser que le temple se place sous ce vocable. À ce sanctuaire est associé au nord un ensemble de locaux d'habitation, avec cours domestiques, pièces sur hypocauste, bassins et abreuvoirs pour accueillir les voyageurs (Thévenard *et al.* 1996, p. 236-237).

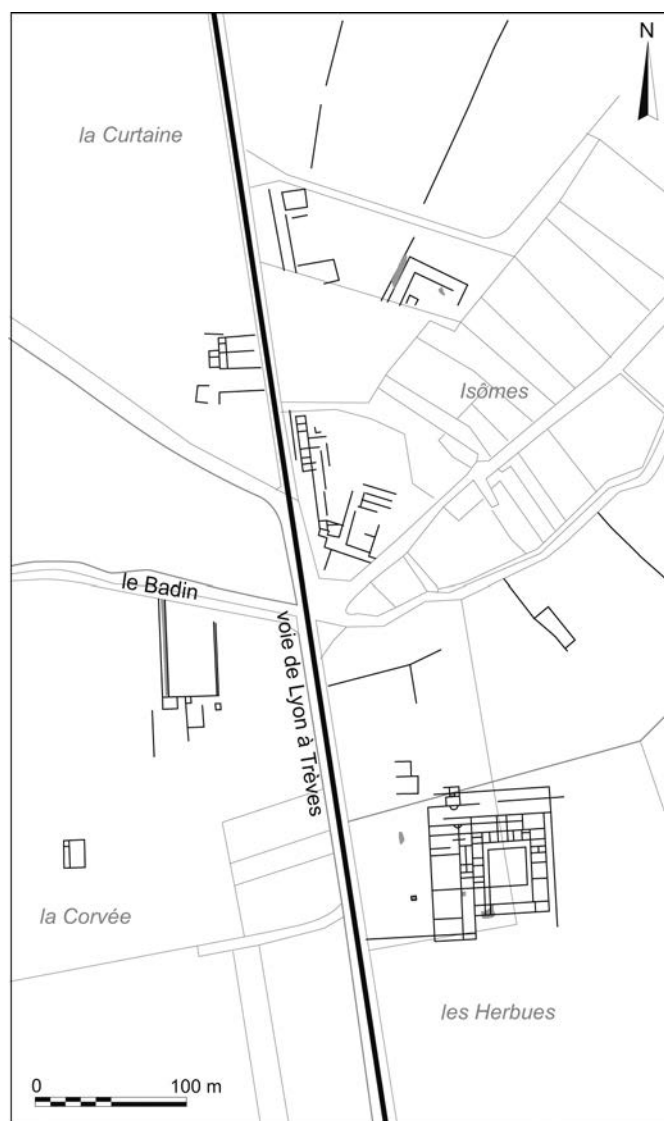


Fig. 8 – Isômes / les Herbues (Haute-Marne), la Corvée et le Bourg, géolocalisation des structures maçonnées antiques d'après les clichés obliques de R. Goguy (juin 1976), S. Izri et P. Nouvel (juin 2014 et juillet 2015) (DAO : P. Nouvel, Université de Franche-Comté).

L'agglomération de Saint-Valérien a livré, elle aussi, une statue d'Épona (Yonne ; fig. 2 et tabl. I, n° 128) sur la voie reliant Sens à Orléans (Dryard, Deyts 2013). Le contexte de sa découverte (un puits) et l'association avec du mobilier de récupération ne permettent cependant pas d'y localiser un culte à cette divinité avec la même certitude qu'à Isômes. Cela confirme cependant l'importance des fonctions de service liées au transport dans ces petits groupements.

De manière générale, les temples adoptent un plan plutôt simple de type *fanum*. À l'exception de ceux d'Isômes et de Norges-la-Ville, où plusieurs *cellae* alignées sont attestées, les sanctuaires des occupations routières se composent généralement d'un bâtiment unique, comme à Larret (Venault, Nouvel dir. 2013), Boncourt-le-Bois (Côte-d'Or)⁴, Menou

4. À Boncourt-le-Bois, le sanctuaire n'est pas attesté, mais la présence d'une grande enceinte quadrangulaire de 45 m de côté présentant certainement une abside peut évoquer l'existence d'un lieu de culte au sein de l'agglomération.

et Langres / Freudenberg (fig. 2 et tabl. I, n°s 13, 75 et 136). À Dampierre-et-Flée (fig. 7), le temple paraît plus tardif puisqu'il semble se superposer à certaines structures d'habitations d'après les clichés aériens.

LES ESPACES DE STOCKAGE

La présence de structures de stockage a été mise en évidence sur des agglomérations de bord de voie, sous forme de silos, de greniers ou même d'entrepôts. Le site de Saint-Georges-de-Reneins / Ludna (Rhône) fournit ainsi deux exemples de structures de stockage au sein d'une même agglomération : des greniers aériens au sud et un *horreum* au nord, dans un quartier spécialement aménagé (Béal *et al.* dir 2013, p. 123). Les structures de ce genre restent toutefois peu connues dans la région. Le manque de fouille et le caractère fugace des structures entravent peut-être notre connaissance sur ce sujet. D'un point de vue typologique, elles restent difficilement identifiables. Bayel et Dampierre-et-Flée présentent néanmoins de grandes unités quadrangulaires similaires aux habitations, mais sans partition interne et s'insérant dans un même parcellaire (fig. 6 et 7), qu'il semble possible d'interpréter comme des hangars.

LES ACTIVITÉS ARTISANALES

La présence d'activités artisanales variées au Haut-Empire est un dernier critère, caractéristique du fait urbain (Mangin *et al.* 1986 ; Bénard *et al.* 1994, discuté et critiqué dans Ferdière 1999). Dès lors que nous disposons d'informations suffisantes, provenant de fouilles ou de prospections, c'est là un caractère commun des agglomérations de bord de voie, comme le montrent dans l'Yonne les exemples de Chamvres, de Bassou, de Jaulges / Villiers-Vineux (fig. 2 et tabl. I, n°s 112, 109 et 119) ou de Domécys-sur-Cure (fig. 2 et tabl. I, n° 116 ; Nouvel 2004). La pratique de la métallurgie du fer est attestée de manière récurrente grâce à la présence de scories au sol dans les prospections pédestres (par exemple à Palleau, fig. 2 et tabl. I, n° 95, ou à Larret, fig. 2 et tabl. I, n° 82). Si cela s'observe sur quasiment tous les sites d'habitat groupé, son ampleur et la nature réelle de l'activité sont difficiles à caractériser en dehors de fouilles préventives. Les exemples de Chamvres-Joigny, de Chevroches (Nièvre ; Devevey 2006), de Saint-Valérien ou de Saint-Moré, fouillés plus récemment, sont donc précieux, puisqu'ils confirment qu'elle y est contemporaine de l'Antiquité et concerne autant des activités de réparation que de récupération et de production en série. Cette question est d'ailleurs au cœur d'un autre Projet collectif de recherche dirigé par M. Berranger (CNRS, UMR 5060 IRAMAT-LMC de Belfort), qui apportera sur ce point une vision renouvelée. Mais c'est certainement l'artisanat de la terre qui reste le plus nettement discernable. En parcourant le corpus régional, on observe que les fours de potiers du Haut-Empire ne se rencontrent que dans les habitats groupés lorsque le contexte est assuré, même si une série de douze sites supposés ruraux, tous de Haute-Saône, ont fourni des preuves de production céramique d'après la littérature disponible (Faure-Brac 2002). Il faut cependant convenir qu'ils n'ont pas fait l'objet d'observation de détail et que la question de la nature réelle de ces établissements, de leur datation, voire

de leur réalité même, reste malgré tout posée. L'activité potière des groupements de bord de voie est par contre bien connue dans la région (Venault, Nouvel dir. 2015, p. 30-31) à travers les exemples de Chamvres-Joigny (Delor 1996), de Domecy-sur-Cure (Joly 1996), de Jaulges / Villiers-Vineux (Jacob, Leredde 1985) dans le département de l'Yonne, ou encore de Gueugnon, Saint-Ambreuil, ou la Chapelle-de-Guinchay / Pontanevaux (Maerten 2011) dans le département de la Saône-et-Loire. Dans certains cas, il s'agit d'une pratique anecdotique (Chamvres-Joigny), dans d'autres d'une production de grande envergure et très largement diffusée (Gueugnon, Jaulges / Villiers-Vineux), plus particulièrement à partir de la fin du III^e s. apr. J.-C. Cette question, que nous n'avons pas la possibilité de développer plus largement, souligne d'ailleurs le dynamisme de ces groupements de bord de voie au cours de l'Antiquité tardive, comparé à celui des capitales de cités ou des grandes agglomérations d'origine laténienne (Nouvel, Venault à paraître).

LES LIEUX D'ACCUEIL DES VOYAGEURS

Sans investigation archéologique, il est très difficile de savoir si une structure bâtie est destinée à l'accueil du public. Au-delà de la configuration générale du site, l'identification d'une auberge ou d'une taverne se fonde avant tout sur la qualité du répertoire céramique. Le manque évident de données de ce type sur les sites de bord de voie de notre région ne permet pas l'attribution certaine de cette fonction aux sites repérés. Néanmoins, celui de Choisey / Carrefour de Gevry (Jura ; fig. 2 et tabl. I, n° 35) semble répondre à un certain nombre de critères, même s'il s'agit là d'un site assez isolé et des plus modestes (fig. 5). En lien direct avec la voie, il a livré un nombre limité de structures⁵, même si la quantité et la qualité du mobilier recueilli permettent de renseigner la nature de l'occupation. La fonction commerciale paraît, en tout état de cause, présente sur le site grâce à l'effectif élevé de formes céramiques du même type (coupes Drag. 37, écuelles à collerette, cruches) utilisées pour la consommation des aliments ou des liquides. Mais les céramiques culinaires sont également bien représentées. L'accumulation et la quantité de petits objets métalliques semblent confirmer l'existence d'une auberge, avec notamment la découverte de 29 fibules et 11 couteaux sur un espace très réduit. Grâce à ces études, il est possible d'avancer l'hypothèse d'une petite auberge, occupée du I^{er} au III^e s. apr. J.-C., au bord de la voie de Chalon-sur-Saône au Rhin (Séara 2001). Les clichés aériens réalisés dans cette région révèlent d'ailleurs d'autres bâtiments antiques qui pourraient appartenir à cette catégorie, comme par exemple celui, très isolé, qui a été photographié à Rennepont (Haute-Marne), au bord de la voie de Langres à Reims (fig. 9 ; Izri, Nouvel 2014, p. 396).

Parmi les groupements de bord de voie, quelques sites disposent toutefois de bâtiments plus exceptionnels, en dehors des équipements et des lieux d'activités communément rencontrés. Leur ampleur, leur organisation standardisée et les éléments qui la composent permettent d'y reconnaître des relais plus officiels. Deux d'entre eux, plus précisément documentés grâce à des études récentes, permettent d'en préciser les caractères.

5. Deux puits, deux dépotoirs, un foyer, un caniveau, trois bâtiments sur sablières et poteaux et de nombreux niveaux de sols (Séara 2001).



Fig. 9 – Un bâtiment antique à cour centrale à Rennepont / Beaumiti, (Haute-Marne) en bordure de la voie romaine de Langres à Reims (cliché : S. Izri et P. Nouvel, Université de Franche-Comté).

SAINT-MORÉ / CHORA-VICUS

Chora est mentionnée pour la première fois vers 355 par Ammien Marcellin (*Histoires*, XVI, 2) « *Caesar per Sidolocum et Coram [...] percurso itinere, Autessiodorum pervenit* ») comme une étape nécessaire, au-delà de *Siduoloco* (Saulieu), sur la « *via publica* » reliant Autun et Auxerre. L'axe signalé ici est d'ailleurs, comme cela a été plusieurs fois démontré (en dernier lieu Kasprzyk, Nouvel 2010 ; Nouvel 2010), la fameuse « voie de l'Océan », dont le tracé, décidé par Agrippa au début du règne d'Auguste, est décrit par Strabon. Le point de passage de la voie sur la rivière de la Cure, en face de l'actuel village de Saint-Moré, a rapidement focalisé l'attention des historiens qui cherchaient à localiser le site mentionné par les textes (Nouvel *et al.* 2015a). Les regards se sont portés un temps sur une fortification militaire tardo-antique implantée sur une des collines du secteur (Villaucerre, qui supporte effectivement une fortification tardo-antique) avant que la découverte de vestiges au sein même du village ne détermine définitivement la situation de l'agglomération du Haut-Empire (Yonne, fig. 2 et tabl. I, n° 127). Dans cette zone, une fouille préventive, réalisée par l'Inrap en 2010 (S. Venault dir.), a montré que les premières habitations antiques ne voient pas le jour avant les années 20-30 apr. J.-C., soit près d'un demi-siècle après la mise en place de la voie romaine. Il s'agit en l'occurrence d'ateliers dédiés au travail du fer, édifiés en matériaux périssables. Reconstituées à plusieurs reprises, ces forges fonctionneront jusqu'à la période flavienne, époque au cours de laquelle l'agglomération est totalement remodelée. Les transformations auront peu d'incidences sur l'organisation urbaine qui demeure dictée par la voie ainsi que par un système cadastral figé dès la fondation de l'agglomération. Les mutations trouveront surtout leur expression dans le renouvellement des modèles architecturaux, qui privilégient alors l'emploi de la pierre, et dans le changement de fonction des bâtiments, qui sont dédiés, cette fois et pour l'essentiel, à des usages résidentiels et commerciaux, notamment les activités gravitant autour de l'accueil des voyageurs. Un de ces bâtiments voué à l'hébergement collectif a pu être étudié lors de la fouille de 2010 (Nouvel, Venault à paraître).

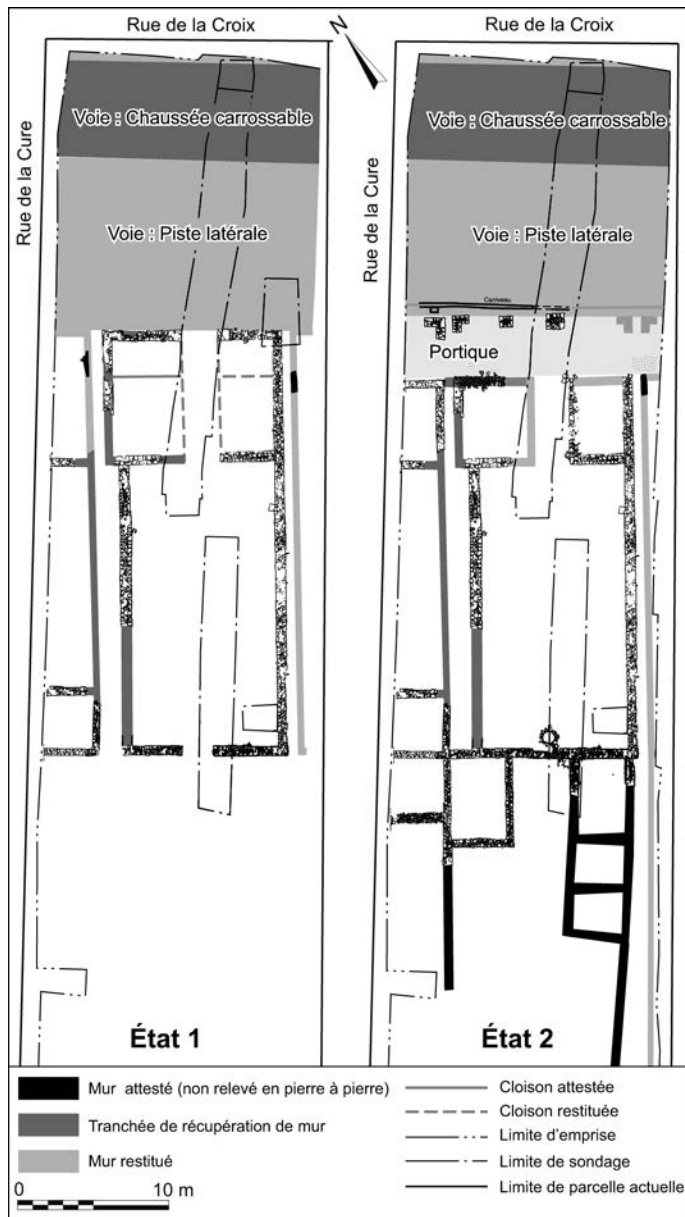


Fig. 10 – Plans des deux états de construction du bâtiment fondé à l'époque flavienne dans l'agglomération de Saint-Moré / Chora-vicus (Yonne), fouilles Inrap (DAO : S. Venault, Inrap).

L'ensemble bâti comprend un corps de logis sur rue traversé par un passage qui donne sur des dépendances à l'arrière. Deux états de construction ont été identifiés exclusivement d'après l'examen des murs, les sols associés ayant totalement disparu. Le premier comprend en façade un bâtiment de 11,80 m × 9 m comportant une entrée flanquée de deux colonnes (fig. 10a). Il devait être doté d'un étage si l'on en juge par l'enfoncement des fondations qui percent les niveaux anthropisés sur 1,50 m de profondeur de manière à atteindre des sédiments plus stables. À la vue du plan barlong et suivant la logique qui tend à orienter le faîtage dans le sens de la longueur, les pignons auraient pu se trouver sur les petits côtés, c'est-à-dire perpendiculairement à la rue, les eaux de toiture se déversant d'une part vers la chaussée et d'autre part vers les espaces privatifs. Le passage médian de 2,40 m de large est dimensionné pour laisser circuler un attelage et son chargement. L'espace clos à l'arrière, qui mesure 18,80 m × 9,50 m, était très certainement destiné à accueillir

chariots, animaux de trait et montures. Bien plus qu'une simple cour totalement vide, ce qui est parfois proposé pour ce type d'édifice (Corbiau 2011, p. 117), il est possible d'envisager une série d'appentis en matériaux périssables appuyés contre les murs périmétraux, à l'image de celle de l'établissement comparable d'Aspiran (Hérault, Thernot *et al.* dir. 2004, p. 74). Il pouvait aussi être entièrement couvert : si le mur de clôture peut apparaître trop peu fondé pour accepter un étage (0,30 m), il se révèle en revanche suffisamment épais pour supporter une charpente dont le faîtage serait disposé perpendiculairement au corps de logis sur rue. Aussi l'espace en question pouvait-il correspondre à une vaste salle dégagée qui a pu servir à la fois d'étable, d'écurie et d'entrepôt pour abriter les marchandises. Le pignon méridional de cette annexe est percé d'une porte axiale qui ouvre sur une arrière-cour non bâtie.

Le second état (fig. 10b) se caractérise par la création d'un portique en façade surmonté d'un étage en saillie. Les imposants dés de fondation des piles du portique, notamment les bases en équerre dans les angles, supposent la restitution d'arcatures. La fouille a démontré que des bâtiments contigus étaient également précédés d'une série d'arcades indépendantes. Leur alignement en bord de rue aurait pu former une longue galerie discontinue, les tronçons d'arcades étant interrompus à chaque limite de propriété, comme le cas se rencontre dans plusieurs autres agglomérations (Sommer 2007, p. 93 ; Roussel 2003, p. 44). La création du portique, notamment la présence d'une pile en face de l'entrée axiale, tend à condamner l'accès des véhicules vers la salle qui servait d'entrepôt. Le passage médian était fermé par des portes à doubles vantaux, dont la présence se devine grâce aux crapaudines préservées au sol. Un portail se trouvait à chaque extrémité. La salle arrière, qui a peut-être changé de fonction, voit sa porte du fond obturée. Deux pavillons sont édifiés dans l'arrière-cour, disposés symétriquement le long des limites latérales de la propriété. Le pavillon localisé à l'est rejette ses eaux usées dans un puisard creusé à l'intérieur de l'annexe couverte, en face de l'ancienne porte.

Le parcellaire en lanière dans lequel s'inscrit ce bâtiment limite l'emprise de la façade à une largeur d'une quarantaine de pieds (environ 12 m), soit un tiers d'*actus*. Il s'agit d'un découpage de l'espace conforme à celui que l'on peut constater dans nombre d'agglomérations de l'Empire, dont la largeur varie de 30 à 50 pieds (Wallace-Hadrill 2007, p. 64). Ces parcelles conditionnent le développement des habitats et ont abouti à la création d'un prototype de maisons en bande reconnues dans tout le monde romain. Ce type de maison comprend trois parties distinctes : l'avant du bâtiment sur la rue qui comporte deux salles servant potentiellement d'échoppe, la partie centrale qui faisait office d'*atrium* mais couvert et le fond, parfois doté de pièces chauffées par hypocauste, qui était consacré aux usages privés (*op. cit.*, p. 65). Des exemples comparables d'habitations existaient très probablement à Saint-Moré. Des prospections magnétiques réalisées par M. Roche en 2011 à l'est de la parcelle fouillée (Nouvel *et al.* 2015a) révèlent en effet le plan d'une maison qui répond relativement bien au schéma décrit. Ce n'est, en revanche, pas le cas du bâtiment mis au jour en 2010. Par son organisation bipartite qui caractérise son premier état, composé d'un corps de logis en façade et d'un espace dégagé à l'arrière, il se distingue, dans le détail, du modèle de la maison en bande. Son plan renvoie plus précisément à celui des haltes routières

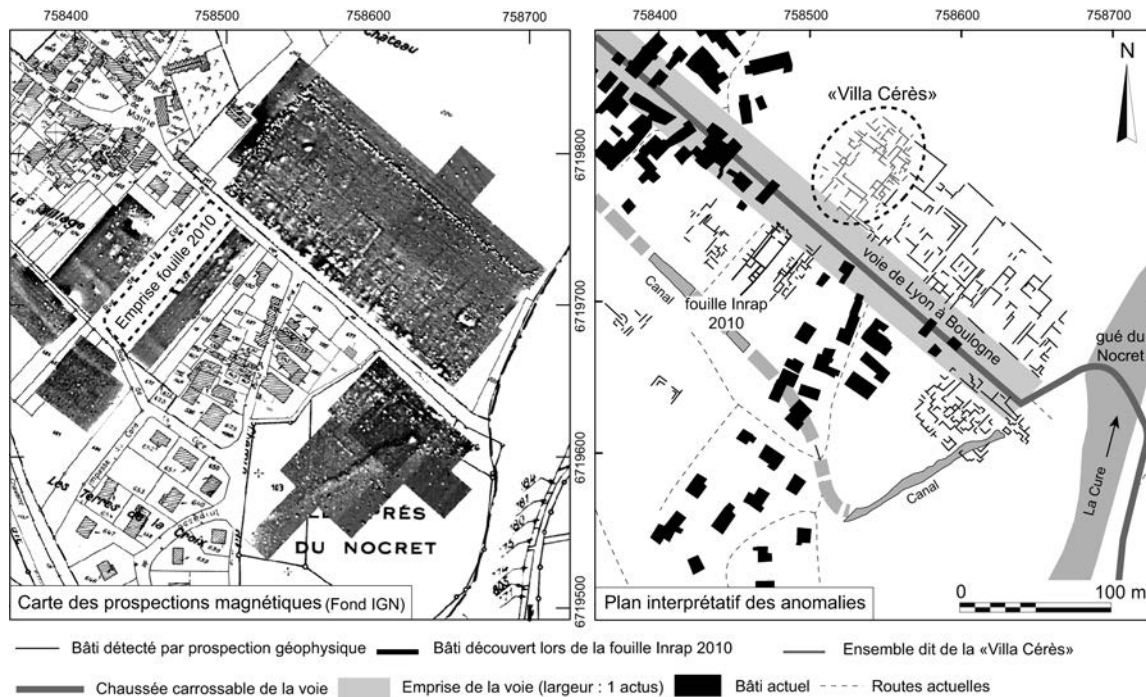


Fig. 11 – Plan restitué de l'agglomération antique de Saint-Moré / Chora-vicus (Yonne) d'après les résultats des prospections géophysiques (DAO : M. Roche, étudiante Master AGES, Dijon, et S. Venault, Inrap).

que les archéologues, du moins ceux qui ont la prudence de ne pas utiliser de dénominations latines, identifient sous le terme de « relais », d' « auberge » ou encore de « ferme-auberge », cette dernière notion, formulée pour des sites de Narbonnaise (*Ambrussum* : Fiches dir. 2002, p. 548 et Soumaltre : Thernot *et al.* 2004 ; p. 365), étant depuis discutée (Leveau 2014a, p. 34). Cette forme architecturale se rencontre assez fréquemment dans le nord de la Gaule (Corbiau 2011 ; Schembri, 2015 ; Vilvorder 2007, p. 227) ou en Narbonnaise (Fiches dir. 2002, p. 531-532 ; Thernot *et al.* 2004, p. 75-103), en contexte d'agglomérations ou de petits groupements d'habitats ou au contraire isolée en milieu rural, pour aujourd'hui constituer à elle seule un critère d'identification fonctionnelle, ce qui n'exclut toutefois pas le fait que des bâtiments organisés différemment ont pu assurer le même service.

Toutes les composantes nécessaires à la fonction d'accueil des voyageurs y sont présentes : l'avant-corps sur rue destiné à offrir le gîte et le couvert, les espaces logistiques disposés à l'arrière voués à l'entretien des animaux et à la sécurité des denrées et matériaux transportés. On remarquera seulement que si les interprétations proposées tendent le plus souvent à imaginer une cour ouverte sur l'arrière, une couverture de cet espace n'est pas incompatible avec la fonction qui lui est attribuée dans le cas de Saint-Moré. Notons que la présence d'un toit constitue également une des variantes avancées pour la restitution architecturale du bâtiment d'Aspiran (*op. cit.*), les techniques de construction de l'époque permettant aisément de mettre en œuvre un tel dispositif. La mise à l'abri complet des marchandises et des attelages se conçoit d'autant plus que le droit romain considérait les tenanciers de ces établissements comme juridiquement responsables de toute perte totale ou partielle des animaux et de biens entreposés (Le Guennec 2014a, p. 216).

Avec l'adjonction des pavillons dans l'arrière-cour, le second état de construction semble davantage se rapprocher du schéma de la « maison profonde ». Faut-il y voir un changement complet de fonction de l'édifice qui servirait cette fois à un usage exclusivement résidentiel ? Cette hypothèse expliquerait pourquoi les piles du portique implantées devant le passage axial sont venues condamner l'accès aux véhicules si l'espace arrière n'avait plus vocation à les recevoir.

Un autre ensemble bâti a également pu offrir l'hospitalité à une population de passage même s'il était probablement réservé à un public plus particulier. Il se trouve en face de celui qui a été fouillé en 2010, de l'autre côté de la voie antique, dans le parc du château moderne. Une exploration partielle conduite en 1896 a permis de dresser le plan de ce bâtiment qui sera désigné à l'époque sous le nom de Villa Cérés en raison de la découverte d'une statue de la déesse et d'une interprétation erronée des vestiges (Nouvel *et al.* 2015a, p. 18). Cette construction comportait un bâtiment de 24 m × 16 m autour d'une cour donnant sur la rue. Cette aire est entourée de plusieurs pièces dont deux avec hémicycle interprétées comme des bains. L'ensemble, d'une emprise de 73 m × 47 m, a été considéré par A. Parat comme une « habitation principale » tournée vers la Cure (Parat 1898b). Une campagne de détections magnétiques, réalisée à l'emplacement de cette fouille, fournit de précieux compléments, qui permettent de porter un nouveau regard sur la nature des vestiges découverts. Les structures fouillées il y a plus de cent ans apparaissant parfaitement sur les cartes de gradient magnétique, le plan dressé par A. Parat peut être recalé par superposition des vestiges (fig. 11). Ce procédé permet de proposer un plan interprétatif restitué d'après la corrélation des tracés, tout en tenant compte de la schématisation du dessin du XIX^e s., inhérente à l'échelle du relevé, et des éventuelles déformations de la reproduction. Le plan ainsi recomposé révèle

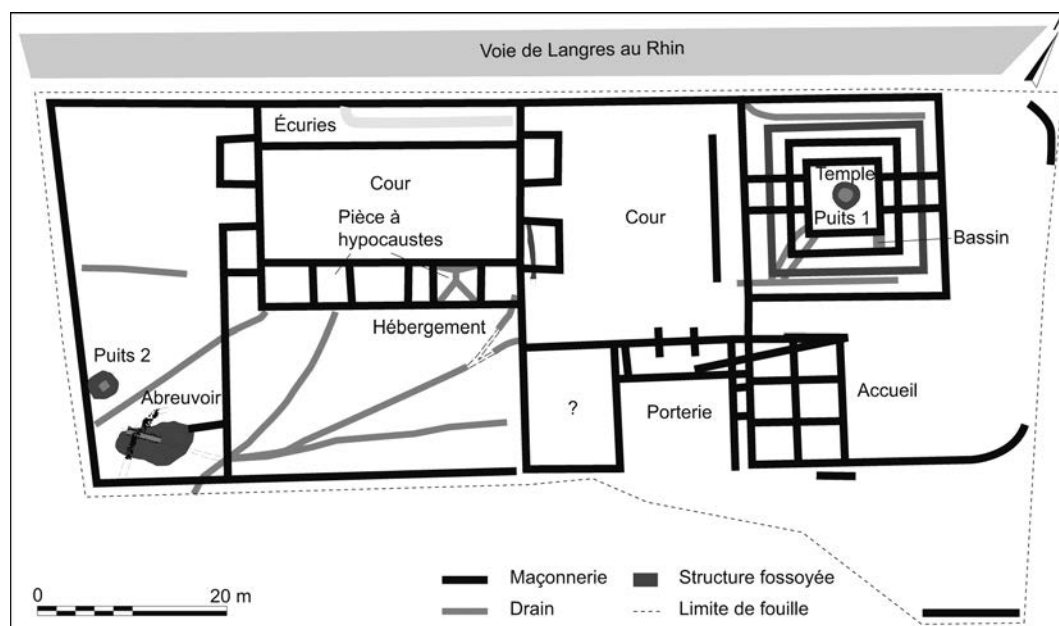


Fig. 12 – Plan de masse, tous états confondus, du complexe de Langres / Freudenberg (Haute-Marne), fouilles M. Joly, 1999-2000 (DAO : M. Joly, Université de Toulouse et B. Turina, prestataire).

un ensemble bâti organisé autour d'une cour carrée entourée d'une galerie ou d'une série de pièces en enfilade (fig. 9b). Le plan de A. Parat et les magnétogrammes confirment que cette construction est équipée de thermes de taille assez modeste, en position un peu excentrée. Le plan assez particulier de cet édifice peut être mis en parallèle avec le dossier des sources historiques tardo-antiques qui tendent à confirmer le caractère officiel de cette halte. Le texte d'Ammien Marcellin, décrivant les vicissitudes du trajet de César Julien tentant de rallier depuis Autun ses troupes stationnées à Reims, est particulièrement précieux. Empêché par des brigands de suivre la *via publica* (la voie de l'Océan), il dut suivre un tracé secondaire pour rejoindre l'étape suivante, *Choravicus*, qui lui avait été indiquée par ses guides, avant d'atteindre Sens puis Troyes (Ammien Marcellin, *Histoires*, XVI, 2 ; Kasprzyk, Nouvel 2010). Le fait que *Choravicus* devienne un site d'étape pour les représentants de l'État n'est pas étonnant si l'on tient compte du statut du site qui est renforcé avant le milieu du IV^e s., en raison du détachement de la cité d'Auxerre de celle d'Autun. De station routière, Saint-Moré devient poste frontière, puisque la limite entre les deux territoires, fossilisée par celle des évêchés, passe entre Voutenay et Saint-Moré, au gué du Vau de Bouche (Nouvel, Venault à paraître). Il faut attendre une cinquantaine d'années supplémentaires pour voir la concrétisation de cette position nouvelle dans la *Notitia Dignitatum*. Ce document révèle en particulier l'existence d'un *tractus*, c'est-à-dire des portions de parcours stratégiques dont la protection est réservée à un corps de troupe. En l'occurrence, il s'agit là du « *Praefectus Sarmatorum a Chora Parisio usque* » des Sarmates placés sous la responsabilité d'un préfet et chargés de contrôler le passage de cette voie de l'Océan dans sa traversée de la Lyonnaise quatrième, nouvellement créée (Kasprzyk 2005). Contrairement à d'autres agglomérations nées de la même voie, Saint-Moré, loin de disparaître lors de cette période troublée, a donc connu un destin assez particulier (Nouvel, Venault à paraître).

S.V.

LE COMPLEXE DE BORD DE VOIE DE LANGRES / FREUDENBERG

Au sud-est de la ville de Langres, dans la zone industrielle des Franchises, un complexe couvrant une superficie d'au moins 5 000 m² a été dégagé lors de travaux d'aménagements réalisés dans la cour de l'usine Freudenberg (fig. 2 et tabl. I, n° 136 ; fouille M. Joly, 1999-2000). Il présente un plan assez exceptionnel, qui peut prendre place lui aussi dans le corpus restreint des complexes d'hébergement officiels. L'ensemble étudié comprenait un ensemble de bâtiments entourés d'un mur d'enceinte. Parmi les constructions, on pouvait identifier un temple de type *fanum*, et une série de constructions prenant place autour d'une cour (fig. 12).

Ce complexe comporte plusieurs parties organisées autour d'une grande cour. À l'est prend place un bâtiment caractéristique, identifiable à un temple à plan centré. Il comporte une *cella*, de forme carrée, de 8 m de côté, ceinturée par une galerie de 12 m de côté. Un fossé entoure le tout, à 3,20 m du mur de la *cella*. Quatre murs délimitent l'espace occupé par le temple ; ils forment un carré de 16 m de côté que l'on peut considérer comme le péribole. Deux accès au temple ont été mis au jour. L'un se trouve à l'ouest ; il a été aménagé dans un premier temps et remplacé ensuite par le second, situé à l'est.

Un bassin en briques, de 0,80 m de large par 1,80 m de long, prenait place au sud de la *cella* dans la galerie. Il s'agit visiblement d'un pédiluve. Un puits de 2,20 m de diamètre a été trouvé à l'intérieur de la *cella*. Dans les couches inférieures du remplissage ont été découverts des restes de végétaux (branches d'arbres équarries en particulier, mousses...), des macro-restes végétaux et de la micro-faune. Le mobilier archéologique était peu abondant, mais en excellent état de conservation. On a pu dénombrer : deux vases en céramique archéologiquement complets, une monnaie (un *dupondius* de Domitien en laiton, identifié par L. Popovitch et daté de l'année 87), un plomb de commerce estampillé, une

anse de cruche en bronze, décorée d'une tête féminine, une perle côtelée en pâte de verre bleue, la partie inférieure d'un gobelet tourné en buis, ainsi qu'un fragment de poutre en sapin. Les deux vases en céramique - une cruche à deux anses et un pot caréné (à pâte commune sombre) sont des produits fabriqués à Langres, dans les ateliers attestés par des découvertes anciennes au lieu-dit En Queumey. Le mobilier est datable de la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. et permet de situer le comblement du puits à cette époque. Le moment de la réalisation de son creusement peut être placé durant le troisième quart du 1^{er} s., au vu du mobilier bien datable recueilli dans le niveau d'occupation de la *cella*. La localisation du puits, au centre du temple gallo-romain, de même que sa structure (profondeur relativement peu importante et mode de construction) conduisent à penser que nous sommes en présence non d'une superposition à caractère fortuit mais d'un ensemble lié au culte pratiqué dans le temple. Les informations disponibles ne permettent pas d'aller plus loin dans l'interprétation. Enfin, de nombreuses canalisations ont été dégagées autour de cet ensemble. Elles étaient destinées à recueillir les eaux pluviales tombant du toit de la *cella* et de celui de la galerie du temple.

À l'ouest de la cour, délimitée par un mur, s'étendait une zone qui était divisée en trois parties. Au centre d'un vaste espace identifiable à une cour prenaient place, au nord, des écuries (drainées par un égout) et, au sud, six pièces, dont une chauffée par hypocauste. Plusieurs d'entre elles comportaient des restes de foyers. Celles-ci étaient donc destinées à l'hébergement et à la restauration et pouvaient être surmontées d'un étage. Un mobilier assez intéressant, dont une *spata* du 1^{er} s. apr. J.-C., y a été recueilli, ce qui laisse supposer que certains des clients pouvaient appartenir à la *militia*. L'accès à cet espace se faisait par deux entrées, l'une située à l'est et l'autre à l'ouest, encadrés chacune de deux pavillons. Au sud-est du site, un abreuvoir et un puits à eau ont été fouillés. Enfin, deux autres espaces, localisés au sud et à l'est de la cour orientale, comportaient des bâtiments destinés à l'hébergement ou à l'accueil, puisque l'ensemble prend la forme d'une porterie.

En raison de sa localisation, à la sortie de Langres, en bordure d'une voie se dirigeant vers le Jura, le site peut donc être interprété comme un relais routier, peut-être une *mansio*. Il s'intègre à un ensemble bâti plus étendu en direction de l'est, reconnu uniquement pour l'instant en prospection terrestre, le long de la voie de Langres au Rhin. Sa mise en place a eu lieu au début de l'époque augustéenne et l'établissement a fonctionné jusqu'à la fin de l'Antiquité, si l'on met à part le temple, abandonné vers le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C.

M.J.

Les exemples de Saint-Moré / Villa Cérès (fig. 13, E) et de Langres / Freudenberg (fig. 13, B) présentent donc des caractères communs et une monumentalité qui tranchent avec le caractère modeste des constructions qui peuplent habituellement les groupements de bord de voie. Par leur équipement, leur surface occupée et leur organisation, ils rappellent des ensembles architecturaux situés à Kembs (Haut-Rhin), ou à Muru de Bangius (Sardaigne ; Viroulet, Wolf 2004, p. 16-19). Ce dernier cas identifié grâce à une inscription comme un *praetorium* confère un statut particulier à ce type d'établissement public, réservé aux grands personnages et aux hauts fonctionnaires alors que le voyageur ordinaire devait se rendre dans une simple

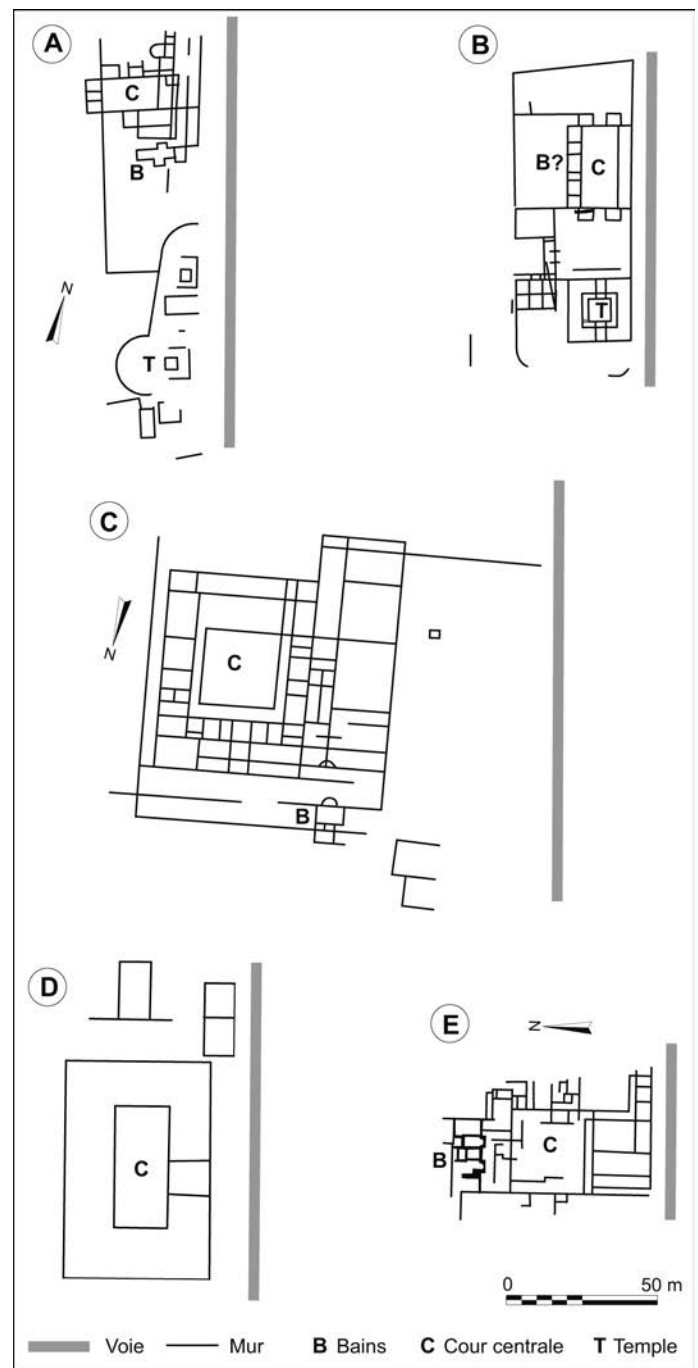


Fig. 13 – Plans comparés de quelques constructions publiques à plan centré et thermes de type praetorium. A, Isômes / les Varennes (Haute-Marne) ; b, Langres / Freudenberg (Haute-Marne) ; c, Isômes / les Herbues (Haute-Marne) ; d, Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire) ; e, Saint-Moré (Yonne) (a, d'après Thévenard et al. 1996, fig. 208 p. 236 ; b, DAO : M. Joly et B. Turina ; c, DAO : P. Nouvel ; d, DAO : L. Gaëtan ; e, DAO : M. Roche et S. Venault).

taverne privée (*taberna, deversorium* : Leveau 2014a, p. 22 et 34). Si dans le cas de Kembs et de Langres les *praetoria* sont en position périphérique par rapport au reste de l'agglomération, la fouille de Dion de Piérie (Macédoine) a montré qu'ils n'étaient pas exclusivement placés en bord de route, mais qu'ils pouvaient, tout comme à Saint-Moré, occuper des centres urbanisés (Leveau 2014a, p. 22). Il est possible également de les comparer au complexe dégagé en périphérie de Martigny et

que les fouilleurs avaient à l'époque nommé « caravansérail » (Wiblé 2008b, fig. 1), à celui, bien connu, du « Plan de Jupiter » au col du Grand-Saint-Bernard (Galloro 2008) ou à celui du Petit-Saint-Bernard (Prieur 1971). Des similitudes sont constatées dans l'organisation du bâti, notamment un plan centré autour d'une cour ceinturée d'une série de pièces dans des proportions relativement comparables (fig. 13). L'association avec un petit temple semble également fréquente, même s'il manque à Saint-Moré. On notera également l'existence de thermes, tout du moins à Saint-Moré, même si, dans les autres exemples connus, ils sont détachés du bâtiment principal. En parcourant la documentation disponible, il est d'ailleurs possible d'identifier trois autres sites régionaux présentant des caractères similaires (fig. 2). Le premier ensemble est celui d'Isômes / les Varennes, signalé plus haut, où un groupe de constructions assez amples organisées autour d'une cour apparaît sur les clichés aériens immédiatement au nord du sanctuaire fouillé par J.-J. Thévenard (fig. 8). Deux kilomètres et demi plus au nord, en direction de Langres, un autre groupement a été révélé au gué du Badin, sur la même voie, par les prospections aériennes (fig. 13, A). Si les constructions qui se trouvent au nord, dans une patte d'oie, correspondent apparemment au tissu architectural habituel de ce genre de groupements, ceux situés au lieu-dit les Herbues présentent des points communs assez troublants avec les précédents. Beaucoup plus au sud, toujours sur cette même voie de Lyon à Trèves, un troisième ensemble constitué d'une cour centrale bordée de constructions a encore été observé à Sennecey-le-Grand / Gigny-sur-Saône, Champ de l'Haye (Saône-et-Loire ; fig. 2 et tabl. I, n° 87) sur des clichés aériens de Fr. Cognot (fig. 13, D). Il est probable que ces quelques cas assez caractéristiques soient en réalité plus nombreux, puisque les plans complets d'agglomérations routières sont finalement assez peu nombreux dans la région (vingt seulement). M. Kasprzyk en a d'ailleurs proposé deux autres, en s'appuyant sur le mobilier métallique, ceux d'Escolives-Sainte-Camille et du site des Perrières (Beaune), mais qui peuvent cependant aussi correspondre à des établissements ruraux (Kasprzyk 2004). La concentration de dédicaces ou d'épithames réalisées par des bénéficiaires à Dijon, Pontailler-sur-Saône et à Til-Châtel (Rossignol à paraître) constituent d'ailleurs des indices indirects de la présence de *mansiones* ou de *stationes* du *cursum publicum*. La diffusion de ces édifices ne se limite pas, quoiqu'il en soit, aux seules agglomérations signalées sur les *Itinéraires* antiques. En dehors de leurs caractères assez stéréotypés, ces ensembles coexistent, semble-t-il systématiquement, avec des structures privées.

P.N., S.V.

*
* *

L'apport consistant des prospections et des fouilles préventives a donc contribué à réévaluer très largement l'importance des habitats groupés de bord de voie dans les cités du centre-est de la Gaule. Modestes par les structures qui les composent, souvent d'étendue assez restreinte, pauvres en mobilier et en découvertes remarquables, ils étaient jusque-là largement méconnus. L'attention avait naturellement porté sur les grands centres, capitales de cités ou agglomérations d'origine laténienne, qui présentaient des vestiges bien plus impressionnants. Le corpus ainsi constitué est relativement consistant, révélant une densité insoupçonnée, sous la forme de linéaments plus ou moins denses et dont le développement semble particulièrement lié à la présence de points de franchissement (gués ou cols). Leur caractéristique commune est une fondation tardive (postérieure au changement d'ère), généralement le long de nouveaux axes, au premier rang desquels figure le réseau dit d'Agrippa. Il faut cependant souligner le caractère hétérogène de ce corpus, qui n'est pas seulement la conséquence d'une documentation encore trop disparate. À de minuscules groupements, comme celui de Choisey / Carrefour de Gevry répondent de vastes ensembles disposant d'équipements publics de qualité (des sanctuaires en premier lieu, comme à Norges-la-Ville et Saint-Valérien), d'une trame viaire complexe (Saint-Valérien, Dammartin-Marpain) et d'une vaste superficie lotie. Ces différences peuvent répondre à des questions de chronologie ou être en rapport avec l'autorité, officielle ou privée, qui est à l'origine de leur fondation. Elle peut dépendre aussi de l'investissement collectif autant que des opportunités tirées d'une situation favorable.

Ce caractère routier est bien sûr renforcé par l'importance des activités repérées dans ceux qui ont fait l'objet d'investigations plus poussées. L'artisanat y occupe une place prépondérante, sans que l'on puisse, faute de fouilles extensives, mesurer pleinement la place respective des activités strictement liées au service de celles qui étaient destinées à un commerce plus lointain. L'exemple des productions potières des sites de Jaulges/Villiers-Vineux, de Domecy-sur-Cure, de Gueugnon ou de la Villeneuve-au-Châtelot (Aube) montre cependant que bon nombre de ces sites ont pu développer une autonomie suffisante pour diffuser leurs produits à longue, voire très longue distance, plus particulièrement au cours de l'Antiquité tardive. Paradoxalement, les activités d'accueil sont plus difficiles à identifier, certainement à cause du caractère ténu et ambivalent des indices mobiliers et architecturaux qui les révèlent. Les possibles auberges de Choisey et de Saint-Moré constituent cependant des exemples variés de ce type de site encore peu fréquent dans nos régions.

Mais l'une des découvertes les plus intéressantes de ces dernières années est sans nul doute ce réseau, encore très incomplet, de relais officiels marqués par ces bâtiments de type *praetorium*. Les exemples de Saint-Moré et de Langres, ceux, moins connus d'Isômes et de Sennecey-le-Grand, révèlent à l'évidence un tissu assez dense, dont l'organisation, le statut et la chronologie restent encore largement méconnus.